

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros



Retour sur
**les animations
de l'été**
p.10

Jeunesse

13

Une rentrée sans masque !

Jardin et nature

22

Un loisir peut en cacher un autre !

Patrimoine

30

La fontaine Sainte Marguerite

Portrait

32

Cat'Breizh, un hôtel pour chats



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Voici l'édition 164 de notre journal communal dans lequel vous pourrez retrouver et découvrir un grand nombre d'informations communales, associatives, communautaires et généralistes de qualité. Nous avons choisi, comme précédemment, de ne pas traiter des deux gros chantiers du mandat : l'aménagement du centre-bourg et la transformation de la RD 788. Vous aurez l'occasion d'en discuter lors de réunions publiques programmées prochainement et de vous informer dans les prochaines éditions des "carnets de chantier" dédiés à ces sujets.

Dans les informations communales, vous pourrez retrouver des sujets qui nous préoccupent tous, tels que la gestion des talus et bords de route, ainsi que la fibre. Puis, certaines rubriques, devenues habituelles, présentent les activités passées et à venir, à la bibliothèque, dans nos jardins, pour la jeunesse, sur notre patrimoine, notre paroisse... mais aussi synthétisent les derniers conseils municipaux.

Ce magazine, comme à son habitude dans son édition de début d'automne, fait un point sur les animations de l'été achevé et la rentrée des associations. Pas moins de 6 pages présentent ces associations actives de la commune, qui ne suffisent pas à décrire toute la vie associative si riche, mais nous en donnent une bonne impression. La Ken'Adot, qui a rejoint cet ensemble, réclame votre attention.

Son parcours et son entreprise atypiques nous ont incité à faire un focus sur Cathy, habitante et entrepreneuse kénanaise, récemment installée, qui gère un hôtel de luxe pour nos amis félins.

Pour conclure, il n'y aura dans cette édition qu'une tribune, celle de la majorité, l'opposition n'ayant pas souhaité s'exprimer...

Bonne lecture, bel automne et à très bientôt lors des rendez-vous programmés dans les quartiers ou sur nos projets en cours.

Olivier Houzet

Sommaire

03 - Info municipale

07 / Info communautaire

09 - Relais paroissial

10 / Dossier
Retour sur les animations de l'été

12 - Brèves

13 / Jeunesse
Une rentrée sans masque !

16 - Résumés des conseils

20 - Bibliothèque

22 / Jardin et nature
Un loisir peut en cacher un autre !

24 / Vie associative

30 / Patrimoine
La fontaine Sainte Marguerite

32 / Portrait
Cat'Breizh, un hôtel pour chats

33 - Tribune

34 - Agenda

35 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay n°164

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr

mairie-saintquayperros.fr

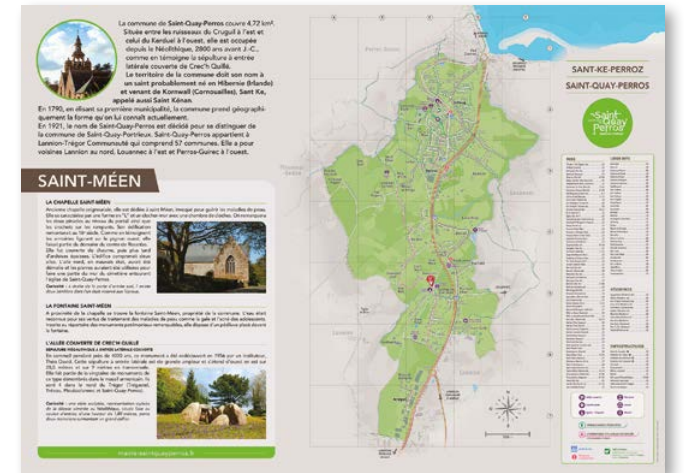
Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann
Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer
Conception graphique et mise en page : A. Verbrugge Photos : Mairie, Stéven Lemaître, Louis Dupré, Michel Le Luron, Caroline Durieu, J-J Berthou Impression : Publi Trégor Tirage : 800 ex.

imprimé sur papier PEFC
Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr

INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATION

En 2021, la commune a été lauréate de deux plans de relance du Département, dont un était orienté sur les mobilités et l'information des citoyens. La subvention, à hauteur de 80%, a permis d'installer 4 abris à vélos et de nombreux potelets, et de lancer la réalisation de quatre panneaux d'information. Ceux-ci vont être prochainement installés à Roudouanton, au stade, à Saint-Méen et au centre du bourg. Ces panneaux intègrent une carte de la commune, et répertorient tous les équipements et cheminements du territoire. Ils donnent des informations générales et des repères historiques à propos du quartier où ils sont installés. Ils accueillent également un espace pour l'affichage d'informations ponctuelles (événements par exemple). Pour leur création, conforme à la charte graphique, nous avons été accompagnés par Antoine Verbrugge, graphiste trégorrois.

➔ Plus d'infos : <https://mairie-saintquayperros.fr/installation-de-panneaux-dinformation/>



ENTRETIEN DES TALUS ET FOSSÉS : UN FAUCHAGE RAISONNÉ

Les bords de routes, accotements enherbés, fossés et talus constituent un corridor vert. Ces espaces ont plusieurs fonctions : assurer la sécurité des usagers, recueillir et évacuer les eaux de pluie et permettre l'implantation des équipements routiers (panneaux...); ils regorgent bien souvent de vie, jusqu'à ce que leur entretien appauvrisse leur biodiversité.

Il est temps de questionner la pertinence de ses entretiens et leur adéquation avec les besoins en sécurité. La commune de Saint-Quay-Perros s'inscrit donc dans une démarche similaire à celle du conseil général qui s'est engagé depuis longtemps dans la gestion différenciée des bords de routes, une gestion plus écologique pour maintenir la biodiversité et réduire les matières organiques et les matériaux entraînés vers les cours d'eau.

C'est pour cette raison qu'a été mis en place le "fauchage raisonné", une hauteur de coupe, réglée entre 8 et 10 cm et la modification des périodes de fauchage, réalisées plus tardivement. Cela vise à accroître l'espace "refuge" pour la faune et la flore, et limiter l'érosion des talus causée par l'arrachage de la végétation. En outre, cette diminution du nombre de passages de tracteurs-faucheurs permet des économies de carburant tout en limitant l'usure et les pannes de matériel.

Il faut rappeler que le choix du fauchage raisonné n'a pas d'incidence sur la sécurité des usagers : le fauchage des accotements et des zones dangereuses, tels les carrefours ou les virages est maintenu autant que nécessaire pour assurer la visibilité.

Ainsi, à partir du 15 mai et jusqu'à fin juin a lieu la première fauche de sécurité pour les accotements, virages et talus dangereux pour la visibilité des automobilistes. L'ensemble des accotements, talus, fossés (et cette année crêtes de talus) seront fauchés à partir d'octobre, en fauche tardive.

En fauchant seulement deux fois par an, les plantes et les fleurs s'épanouissent sur les talus et bas-côtés, invitant insectes et autres animaux : la biodiversité s'installe dans la ville. Les hauteurs de coupe plus hautes agissent aussi en ce sens, pour préserver faune et flore.

Afin de faciliter le travail des agents municipaux et limiter les éventuels dégâts matériels au moment du passage de l'épaveuse, les riverains doivent rendre visibles les coffrets techniques, boîtes aux lettres ou tout autre équipement installés sur l'accotement ou le talus. Ces équipements peuvent être détournés (tondre ou débroussailler tout autour) ou signalés par un repère visuel.

TRANSFORMATION DE LA RD 788

La phase transitoire de transformation de la route départementale est programmée pour mars 2023 et durera 6 mois.

Afin de présenter ce projet à toutes et tous, une réunion publique co-organisée par le Département et la municipalité est prévue cet automne à la salle Yves Guégan. Le Département et les communes impliquées se réunissent ce mois-ci pour finaliser l'organisation de cette réunion et la mise en place de cette expérimentation. Tout ceci fera l'objet d'un "carnet de chantier" dédié publié et distribué cet hiver.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Envie de devenir bénévole, d'aider les plus démunis ? Rejoignez la banque alimentaire de votre commune !

A Saint-Quay-Perros, la banque alimentaire fonctionne grâce aux services techniques de la Mairie et des bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur bonne humeur pour faire la distribution des colis alimentaires. Afin de ne pas épuiser nos bénévoles, nous aurions souhaité accueillir d'autres personnes qui seraient disponibles le vendredi de 11h à 12h pour la distribution des denrées.

Chaque année, la banque alimentaire organise deux grandes collectes au niveau national. La commune de Saint-Quay-Perros prend en charge la collecte du Lidl et a un besoin de bénévoles. La prochaine collecte aura lieu les 25 et 26 novembre.

➔ Si vous êtes intéressé-e-s par une aide ponctuelle (grande collecte) ou une aide plus régulière (distribution hebdomadaire), merci de contacter Nolwenn Briand au 06 87 91 58 31 ou la Mairie.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre est en cours sur notre commune :

- Secteur 1 : **centre-bourg sud** (école, Kertanguy, Pors-Ty-Olu), **en cours de commercialisation**,
- Secteur 2 : **centre-bourg nord** (mairie, et reste du bourg en allant vers Perros), **en cours de déploiement**,
- Secteur 3 : **sud de la commune** (Saint-Méen, Keringant), **non commencé**.

Le raccordement à la fibre n'est bien sûr **pas obligatoire, mais très fortement conseillé**. En effet, non seulement la fibre optique accélère votre débit internet mais elle est plus pérenne que le cuivre. Orange a en effet décidé de **mettre fin au réseau de cuivre ADSL**, obsolète et mal entretenu, pour **2030**, laissant place à la fibre optique pour plus de rentabilité et de performance.

> Les acteurs du déploiement

Très Haut Débit Bretagne (THDB), filiale d'Orange Concessions, exploite et commercialise le réseau fibre optique construit par Mégalis, syndicat mixte, a pour objectifs d'assurer la construction et l'exploitation du réseau public régional en fibre optique et de favoriser le développement de l'administration électronique. **Axione** est le sous-traitant de Mégalis chargé de l'installation sur notre commune.

> Information du public

Vous trouverez beaucoup d'informations sur les sites suivants :

- thdbretagne.bzh
- megalis.bretagne.bzh
- adresse.data.gouv.fr

Nous avons conscience que certains habitants n'ont pas accès à un ordinateur. Si vous êtes dans ce cas, faites-vous connaître en Mairie afin que nous évoquions des solutions. Quant à la maîtrise des outils informatiques, des ateliers, proposés par LTC, auront lieu mensuellement à Saint-Quay cette année (voir ateliers numériques page 7), et le Club informatique kénanais peut également vous épauler au travers de cours (voir CIK page 24).

> Le rôle de la commune

La seule mission de la commune était de **faciliter l'installation du réseau**. Il a fallu **élaguer les arbres** gênant le travail des techniciens d'Axione (sous-traitant de Mégalis) et s'assurer que chaque bâtiment (habitation, commerce, hangar, école, salle...) ait une adresse claire et unique.

Si vous êtes concerné par un récent **changement d'adresse**, ou en cas de doute, la carte de référence qui vous confirmera votre adresse certifiée se trouve sur le site adresse.data.gouv.fr : cliquez sur "accéder directement à la carte", entrez votre adresse, sélectionnez le point vert correspondant à votre bâtiment précis : toutes les informations officielles s'affichent. Nous vous conseillons de bien effectuer votre changement au niveau de tous les organismes qui vous connaissent, comme pour un déménagement. Cela permettra à la Poste, aux secours ou tout autre transporteur de vous retrouver. L'ancienne adresse peut être conservée si besoin en complément d'information.



> Le déploiement

Le schéma ci-dessus qui apporte des **détails techniques** sur le déploiement de la fibre. Pour bénéficier de la fibre, il faut d'abord être **éligible**, c'est-à-dire se trouver sur une **zone en cours de déploiement** (installation concrète de câbles ou boîtiers).

> La commercialisation et le raccordement du domicile

Pour être concrètement raccordé, il faut que votre logement soit **"disponible à la commercialisation"**, c'est-à-dire appartenir à un secteur sur lequel **tous les travaux et les tests réseaux sont faits**. Si tel est le cas, vous devez vérifier votre **éligibilité auprès de votre opérateur** et prendre rendez-vous : tous les opérateurs ne sont pas forcément présents dès l'ouverture de la fibre dans votre secteur.

Monsieur David, sous-traitant d'Orange s'est présenté à la Mairie ; il démarche les foyers disponibles à la commercialisation qui voudraient un raccordement à la fibre avec Orange, mais il n'est **en aucun cas mandaté par la commune**.

Le jour J, le technicien va tirer la fibre optique à partir du point d'accès réseau situé sur la voie publique jusqu'au regard situé en partie privée, puis par les fourreaux jusqu'à votre logement. Le câble de **fibre optique suivra le même cheminement que celui du câble téléphonique** en cuivre. Avant la date du rendez-vous, et **afin d'éviter tout échec de raccordement**, assurez-vous :

- d'avoir connaissance de l'emplacement des fourreaux et du regard, situés sur votre terrain,
 - que les fourreaux situés sur votre terrain ne soient pas obstrués,
 - dans le cas d'un raccordement aérien, qu'aucun arbre ne nécessite un élagage pour le passage de la fibre.
- Si toutes ces étapes sont réalisées sans problèmes techniques, vous pourrez **bénéficier de la fibre à l'issue du branchement de votre box Internet**.

Si **l'installation sur votre domaine privé nécessite des travaux**, vous devez faire appel à un artisan, pour par exemple :

- la réalisation d'une infrastructure (installation de fourreaux notamment),
- la recherche de regard (ou citerneau),
- le débouchage de conduites.

Afin de faciliter vos démarches, mais sans obligation, THDB fournit une liste de prestataires (qui n'ont aucun lien direct avec cette entreprise).

Attention : en aucun cas vous ne devez entreprendre des travaux sur la voirie : c'est strictement interdit et soumis à autorisation de travaux.

RESTAURANT MUNICIPAL

Le restaurant municipal est ouvert aux kénanais-es de plus de 65 ans à partir de 12h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pour 6,20€ le repas.

Deux fidèles convives, Monique Legrand et Yves Guyomard, étaient présents ce lundi 12 septembre. Confortablement installés devant des assiettes garnies, ils ont accepté de partager leurs ressentis :

- "On se sent toujours bien accueillis, Laurent, le cuisinier, vient nous saluer et nous dit bonjour avec le sourire."
- "D'ailleurs tout le monde a le sourire et c'est bien agréable."
- "Ils connaissent nos habitudes, je mange moins que lui donc mon assiette est moins pleine. Pas de gaspillage comme ça."
- "Le prix est imbattable. Pas besoin de faire la cuisine et c'est bon."
- "C'est sûr qu'il y a le babillage des enfants et c'est peut-être pour ça qu'il y a peu de monde."
- "C'est peut-être aussi à cause du covid qui fait encore peur."
- "C'est dommage parce que c'est agréable de pouvoir échanger sur nos vies, nos familles."
- "On vient souvent 2 fois par semaine."

Les inscriptions sont toujours possibles au fil des semaines, il y a des jours végétariens, des jours poissons, des produits bio. Il suffit de passer ou téléphoner à la mairie pour réserver un jour donné. Toute l'équipe du restaurant municipal vous attend avec plaisir !

ATELIERS «JEUNES AVENTURIERS DE SAINT-QUAY», C'EST REPARTI !

Comme l'année dernière, la commission «Gouvernance Partagée et Participation Citoyenne» proposera à chaque début de vacances des ateliers citoyens à destination des enfants de la grande section à la 6^{ème}. Ces ateliers sont gratuits et ouverts aux enfants de Saint-Quay comme aux petits-enfants des grands-parents habitants notre commune.

Nous animerons 4 sessions sur le thème des 4 saisons et l'agenda prévisionnel est le suivant : le 24 et 25 octobre pour les vacances de la Toussaint, thème de l'automne, le 19 et 20 décembre, pour Noël, l'hiver, le 13 et 14 février, thème du printemps et pour Pâques, le 17 et 18 avril pour l'été.

Ces sessions sont construites dans l'optique pédagogique de faire de nos enfants des citoyens heureux, plus libres, conscients du monde qui les entoure, de leur faire connaître notre commune et ses habitants afin de leur donner envie de s'y impliquer. Deux temps structurent chaque après-midi de partage : une discussion à visée philosophique, animée par Anne-Christine Le Chaffotec de l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble de Frédéric Lenoir), ouvre la session puis les jeunes sont invités à mettre en action leurs réflexions. Le deuxième jour, les anciens de la commune sont invités à se joindre à ces échanges. Chacun peut venir avec ses petits-enfants.

La mascotte Marius, le désormais célèbre âne de Saint-Quay, accompagne tout ce petit monde.

➡ Renseignements auprès de Claire Bille-Bize Masson ou Armelle Jégou : jeunes_citoyens@mairie-saintquayperros.fr

06 / Info municipale

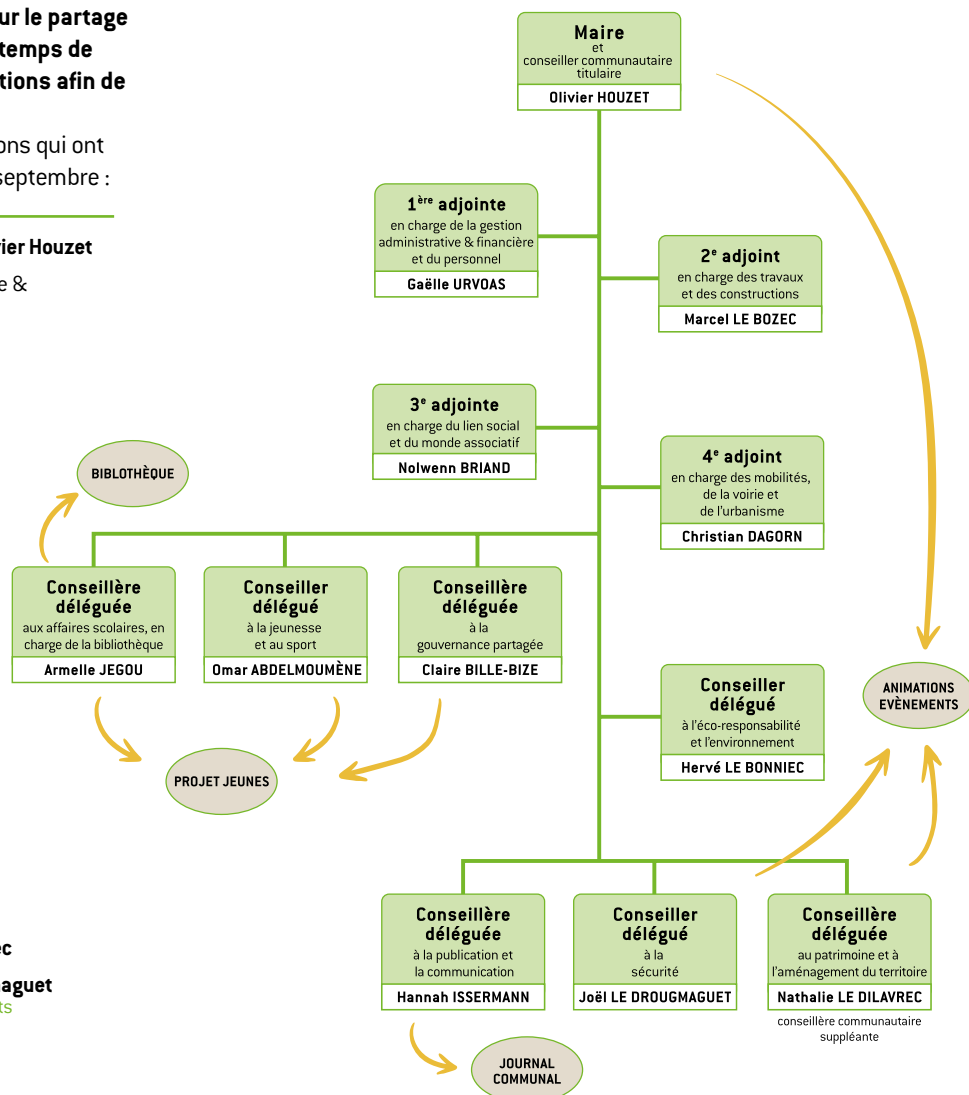
Info communautaire / 07

NOUVELLE RÉPARTITION DES DÉLÉGATIONS

Après ces deux années passées, basées sur le partage des responsabilités et des dossiers, il est temps de faire un point et d'ajuster quelques délégations afin de trouver un fonctionnement adéquat.

Voici la nouvelle organisation et les délégations qui ont été présentées au conseil municipal de fin septembre :

- Maire et conseiller communautaire titulaire : **Olivier Houzet**
- 1^{ère} adjointe en charge de la gestion administrative & financière et du personnel : **Gaëlle Urvoas**
- 2^d adjoint en charge des travaux et des constructions : **Marcel Le Bozec**
- 3^e adjointe en charge du lien social et du monde associatif : **Nolwenn Briand**
- 4^e adjoint en charge des mobilités, de la voirie et de l'urbanisme : **Christian Dagorn**
- Conseillère déléguée aux affaires scolaires, en charge de la bibliothèque : **Armelle Jegou**
- Conseiller délégué à la jeunesse et au sport : **Omar Abdelmoumène**
- Conseillère déléguée à la gouvernance partagée : **Claire Bille-Bize**
- Conseillère déléguée à la publication et la communication : **Hannah Issermann**
> Elle est en charge du journal communal «Vivre à Saint-Quay»
- Conseiller délégué à l'éco-responsabilité et l'environnement : **Hervé Le Bonniec**
- Conseillère déléguée au patrimoine et à l'aménagement du territoire, conseillère communautaire suppléante : **Nathalie Le Dilavrec**
- Conseiller délégué à la sécurité : **Joël Le Droumaguet**
> Tous deux coordonnent les animations et événements culturels et festifs.
- Conseillers de l'opposition : **Yves Davoult, Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer**



MISSIONS ARGENT DE POCHE

Les missions «argent de poche» créent la possibilité pour des adolescents d'effectuer, durant les vacances scolaires, des petits chantiers de proximité concourant à l'amélioration de leur cadre de vie. En contrepartie, les jeunes reçoivent une indemnisation de 15€ pour 3h30 (avec une pause de 30min).



À travers ce dispositif, les jeunes s'impliquent dans leur commune et créent des liens avec les services administratifs et techniques, les élus ou des responsables d'associations qui les encadrent. Ces missions permettent de sensibiliser les jeunes au respect des biens communs et de modifier leur regard sur l'action publique en renforçant leur sens civique. Elles participent ainsi à la lutte contre les incivilités.

32 missions réparties sur 16 journées ont été réalisées entre le mercredi 2 mars et le mardi 30 août 2022. Nous avons maintenu le mode de fonctionnement de l'année dernière, à 2 par mission, afin de créer du lien entre eux d'une part et d'autre part de favoriser une petite dynamique d'équipe pour faciliter les échanges avec les adultes qui les encadraient. 13 jeunes ont participé, 10 garçons et 3 filles et chaque jeune a pu faire entre 3 et 5 missions pour les plus motivés et disponibles. La faible participation des filles reste une petite déception. Nous envisageons une rencontre avec l'ensemble des jeunes ayant participé et d'autres bien sûr, afin de recueillir leur ressenti, leurs idées mais aussi d'engager la discussion sur d'autres projets qui pourraient les intéresser. Exemples des missions effectuées cette année par les jeunes de la commune : participation à l'organisation et au service lors de manifestations festives (expositions, concerts, spectacles), aide à l'animation d'activités sportives et ludiques pour l'école, rangement, nettoyage et peinture...

ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUTES ET TOUS !

L'objectif de ces ateliers est de démystifier le numérique, l'utilisation d'un ordinateur ou de tout appareil qui permette de communiquer par e-mail ou de faire des démarches, d'acheter ou de s'inscrire en ligne...

Pour cela un conseiller numérique est mis à disposition de la commune par LTC pour un atelier une fois par mois. L'inscription se fait

en mairie, les groupes sont au maximum de 7 personnes. Chacun peut choisir le ou les ateliers qui lui conviennent selon la thématique, venir seul ou entre connaissances, pour échanger, discuter... Pas besoin de matériel, l'atelier dure entre 1h30 et 2h, les lundis matin à partir de 9h30. **C'est gratuit, ouvert à toutes et tous.**

- > 17 OCTOBRE : France-Connect, l'administration en ligne, le courriel (inscription, organisation, les pièces jointes...)
- > 14 NOVEMBRE : Le navigateur (organiser ses recherches, les favoris, les mots de passe, les cookies)
- > 12 DÉCEMBRE : Les achats en ligne (les pièges, les astuces, sécuriser ses achats)
- > 9 JANVIER : Les cartes de vœux électroniques (création de compte canva, télécharger des photos...)
- > 13 FÉVRIER : Tablettes et smartphones (les «stores», les applications, gérer l'espace de son matériel, le configurer)

Les prochaines dates prévisionnelles sont : 13 mars, 3 avril, 22 mai et 12 juin.

EXPO PHOTO : LANDES, PRAIRIES ET ÉTANGS DE PLOUNÉRIN



Venez découvrir la réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounérin" ! Plounérin, qui fait partie de LTC, est une commune rurale typique du Trégor de 752 habitants, avec une situation géographique privilégiée, à la frontière du Finistère, aux portes du pays de Morlaix.

Pendant l'automne, la commune de Saint-Quay-Perros vous propose une exposition de photographies nature grand format, sur l'esplanade enherbée devant l'église.

Cette exposition présente, au travers de 24 clichés grand format, la réserve naturelle de Plounérin.

Ces photographies témoignent de la richesse écologique du site, des paysages singuliers que l'on y observe et des actions de génie écologique qui y sont menées. Un bel aperçu avant d'aller peut-être prendre sur le terrain un grand bol de biodiversité !

FESTIVAL MÔM'ART

Cet automne, c'est encore un programme riche en surprises artistiques qui attend nos petits lors du Festival Môm'Art du 25 au 27 octobre !

Les spectacles se dérouleront dans 3 lieux différents :

- le pôle Phoenix à Pleumeur-Bodou
- le Belambra à Trégastel
- le centre culturel le Sémaphore à Trébeurden

Programme complet disponible dans les bureaux d'information touristique et sur le site internet : bretagne-cotedegrانيتrose.com

OFFICE DE TOURISME CÔTE DE GRANIT ROSE



La Côte de Granit Rose remet la visite d'entreprise à l'honneur. L'an dernier, l'office de tourisme Côte de Granit Rose faisait partie de la première édition de la Semaine du Tourisme Économique & des Savoir-Faire en Bretagne, initiée par l'office de tourisme de Bretagne, valorisant ainsi les savoir-faire et le patrimoine industriel sur le territoire.

Fort de ce premier succès, cet événement est relancé et étendu aux deux semaines des vacances d'automne, du 24 octobre au 6 novembre. Le propos de l'évènement : inviter le public, touriste ou résident, à découvrir ou redécouvrir les coulisses des entreprises et artisans qui font l'identité du territoire, et ainsi, proposer une offre de visite économique. Pour cette seconde édition, c'est une vingtaine d'entreprises et d'artisans qui ouvriront de nouveau leurs portes afin de valoriser leurs savoir-faire sur les territoires des offices de Tourisme Côte de Granit Rose et de Perros-Guirec.

Ce sera l'occasion pour petits et grands de pousser les portes d'entreprises comme l'imprimerie IMPRAM à Cavan, le site de Météo-France à Lannion, le chantier naval Bord à Bord à Plestines-Grèves, l'Objeterie à Buhulien ou encore la distillerie de gin Ar Roc'h à La Roche-Jaudy. Mais aussi de découvrir l'artisanat local avec La Forge de la chouette à Cavan, Le Relieur du Château, David Ollivier le tapissier décorateur et Ys Paris à Tréguier, Pragmatic à Pleumeur-Bodou ou encore Jutta Berh-Schaeidt maître joaillière à Lannion. Au travers d'une identité commune, l'ensemble des événements des 30 territoires représentés en Bretagne, (activités, visites guidées, conférences...) proposés tout au long de la semaine au tarif de 2,50 euros pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans, seront regroupés sur un site internet dédié avec la possibilité de réserver en ligne ou dans les bureaux d'information touristique.

Site internet : semaine-tourisme-economique.bzh

NOUVEL ORGANIGRAMME DE LTC

L'assemblée qui constitue le conseil communautaire est composée de 85 conseillers élus lors des élections municipales. Selon le nombre d'habitants, chacune des 57 communes a un nombre différent de conseillers qui la représentent.

Le bureau exécutif, qui a pour mission d'appliquer la politique de la communauté,

est composé de 26 conseillers élus par leurs pairs : 1 président, 15 vice-présidents (VP) et 10 membres permanents. Chaque vice-président reçoit ensuite une délégation par le président et peut présider une des 8 commissions thématiques.

Ce bureau exécutif a été modifié lors du conseil communautaire du 13 septembre



2022, suite à la démission de Joël Le Jeune et l'élection de Gervais Egault en tant que nouveau président de LTC.

Voici comment il s'organise aujourd'hui.

POSTE	ÉLU (mandat)	DÉLÉGATION DU PRÉSIDENT
Président	Gervais Egault (maire de Louannec)	
1 ^{er} VP	Frédérique Le Moulec (1 ^{er} adjoint au maire de Pleumeur-Gautier)	Administration générale et ressources humaines
2 ^{ème} VP	Guirec Arhant (maire de Tréguier)	Habitat, culture et patrimoine président de la SPLA-LTA
3 ^{ème} VP	Erven Léon (maire de Perros-Guirec)	Développement économique
4 ^{ème} VP	Paul Le Bihan (maire de Lannion)	Planification et urbanisme
5 ^{ème} VP	Karine Hue (adjointe au maire de Lannion)	Mobilités
6 ^{ème} VP	Hervé Guélou (maire de Plufur)	Énergie, président de la SEM-LTC
7 ^{ème} VP	François Ponchon (maire de Saint-Michel-en-Grève)	Président du CIAS
8 ^{ème} VP	Denise Prud'homme (maire de Penvénan)	Équipements sportifs, enfance, jeunesse
9 ^{ème} VP	Bénédicte Boiron (maire de Trébeurden)	Tourisme
10 ^{ème} VP	François Bouriot (ancien adjoint au maire de Trélevén)	Finances et prospective
11 ^{ème} VP	Annie Bras-Denis (maire de Plouaret)	Environnement, climat, bassins versants
12 ^{ème} VP	Christian Geffroy (maire de Plestin-les-Grèves)	Politiques contractuelles, pays du Trégor, maisons de service au public
13 ^{ème} VP	Cédric Seureau (adjoint au maire de Lannion)	Eau potable, assainissement, eaux pluviales urbaines
14 ^{ème} VP	Loïc Mahé (maire de Pleubian)	Commerce, artisanat et économie maritime
15 ^{ème} VP	Cécile Auriac (maire de Trémel)	Animation territoriale, communication et dialogue social

Les dossiers instruits par LTC doivent passer en commission avant d'être présentés en conseil communautaire.

COMMISSION	THÉMATIQUES	REPRÉSENTANT DE SAINT-QUAY-PERROS	PRÉSIDENT
COM1	Affaires générales		Frédérique Le Moulec
COM2	Economie		Erven Léon
COM3	Services à la population	Joël Le Droumaguet	Cédric Seureau
COM4	Mobilités et énergie	Christian Dagorn	Karine Hue
COM5	Environnement et climat	Hervé Le Bonnic	Annie Bras-Denis
COM6	Culture, patrimoine et équipements sportifs		Guirec Arhant
COM7	Aménagement du territoire, urbanisme et habitat	Nathalie Le Dilavrec	Paul Le Bihan
COM8	Pays du Trégor et prospectives		Christian Geffroy
CLECT	Évaluation des charges territoriales	Gaëlle Urvoas	
3 plans stratégiques	Urbanisme et Habitat / Climat-Air-énergie / Mobilités	Olivier Houzet Nathalie Le Dilavrec	Paul Le Bihan

LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Cet été les pardons de St-Méen, le 6 juin, et de St-Quay, le 16 juillet, ont permis aux participants de se réunir pour fêter deux des nombreux évangélistes de notre région venus de « l'île de Bretagne » ou d'Irlande, saint Méen et saint Quay au 6^{ème} siècle. Grand merci aux personnes du quartier de Saint-Méen et à celles qui se sont mobilisées pour le nettoyage et le fleurissement de la chapelle et de l'église.

On peut noter l'heureuse et volontaire coïncidence que le pardon de Saint-Quay, fête religieuse, a eu lieu le même soir que le fest-noz et le feu d'artifice, fête profane. Jusqu'aux années 1950/60 les pardons bretons étaient en général suivis l'après-midi d'une fête profane avec auto-tampons, de nombreux stands et parfois même d'une course cycliste. Tout le village s'y retrouvait pour se rencontrer et s'amuser.



Pardon de Saint-Quay

Rentrée paroissiale

Début septembre veut dire aussi fin des vacances pour la plupart des gens, rentrée scolaire, reprise des activités professionnelles et associatives mais également rentrée paroissiale. L'équipe d'animation paroissiale (EAP) chargée de proposer et de mettre en œuvre un projet pastoral, porte le souci de quatre axes de cheminement et de réflexion dont voici un très bref résumé : une Église accueillante et communicante, une Église enseignante : éveillé à la foi, catéchèse, catéchuménat, formation biblique, une Église priante dans un climat d'assemblée joyeuse et fraternelle, une Église servante.

En septembre débutent la formation catéchétique des enfants selon leur âge et aussi celle des adultes :

- **L'éveil à la foi des petits de 3 à 7 ans** : Il a lieu certains dimanches de l'année liturgique à l'oratoire de l'église Saint-Jacques pendant la messe. Les enfants de 3 à 7 ans sont accompagnés pour écouter et comprendre la Parole du jour.
- **Pour les élèves du CE1 au CM2, les ados (6^{ème}) et les jeunes** qui veulent cheminer vers le sacrement de confirmation : s'adresser au presbytère (02 96 23 21 64).
- Plusieurs formations **pour adultes** sont assurées par le diocèse de St-Brieuc : possibilité de les suivre à distance individuellement ou en petites équipes en utilisant les nouvelles technologies : mooc (cours en ligne), visio conférence...

📍 <https://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/formation-permanente/>

Un évènement plutôt rare dans notre région

En effet, c'est un évènement suffisamment rare dans notre région pour être mentionné : cet été, le 3 juillet, Mathieu Colin originaire de Perros-Guirec a été ordonné prêtre avec deux autres jeunes à Saint-Brieuc par l'évêque Mgr Moutel. Mathieu a témoigné par le texte suivant paru dans le bulletin paroissial de Perros du mois de juillet.

« Âgé de 28 ans, je suis originaire de Perros-Guirec. La vie paroissiale ordinaire avec le témoignage de chrétiens fidèles m'y a progressivement fait rencontrer le Christ. Une rencontre qui m'étonne encore chaque jour. Dans ce cadre, le désir de devenir prêtre est né assez tôt, encore fallait-il y discerner l'appel de Dieu, et y répondre !

Après une école d'ingénieur, je suis entré au Séminaire de Rennes puis j'ai rejoint le Séminaire des Carmes, à l'Institut Catholique de Paris, où je poursuis encore mes études de théologie. Je nourris une vive reconnaissance pour ces années de formation, elles ont fortifié en moi la volonté d'annoncer l'Évangile et m'ont manifesté ma faiblesse. Je peux me présenter aujourd'hui avec confiance pour servir l'Église et sa mission dans le monde comme prêtre. »

DATES À RETENIR

Messes à Saint-Quay :

- Dimanche 16 octobre à 9h30
- Samedi 5 novembre à 18h
- Dimanche 11 décembre à 9h30

Célébration de la Toussaint :

- Mardi 1^{er} novembre à 9h30 à Coatréven et à 11h à Saint-Jacques à Perros,

Commémoration des défunts :

- Mercredi 2 novembre à Saint-Jacques à Perros à 18h,

Veillée de Noël :

- Samedi 24 décembre à 16h et à 20h à Saint-Jacques et à Louannec à 18h,

Messe de Noël :

- Dimanche 25 décembre à 9h30 à Trévou et à 11h à Saint-Jacques.

📍 Pour toute information, contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou consulter le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>



Retour sur les animations de l'été

L'année 2022 nous a encore offert une belle saison de festivités qui a permis aux kénanais-es, voisin-es et touristes de découvrir notre joli centre-bourg.

La saison a démarré début mai avec Musiques sur place #3. Ce rendez-vous, désormais rituel pour les kénanais-es, a encore une fois attiré du monde pour écouter le groupe Tennessee qui reprend avec talent Johnny Hallyday. Le 21 mai, le spectacle R(o)ue libre, déambulatoire et participatif, a envahi les rues de Saint-Quay, faisant appel à nos mémoires, collectives et individuelles. Le spectacle s'est terminé par les moules/frites de Laurent au son de la musique tzigane. En juin, Voyage en Coulée Verte a entrepris de nous faire voyager en esprit malgré un temps plus que défavorable. Si Nathaä et Stalke, jeunes talents en première partie, ont pu jouer, May Bugs a dû écourter sa participation et Cheeky Nuts annuler la sienne. La fanfare la Waso, a tout de même réchauffé les quelques spectateurs...

16 juillet Fest-noz et feu d'artifice

Samedi 16 juillet, tout le monde s'affaire car ce soir, c'est fest-noz et feu d'artifice à la Coulée Verte. Le plancher prend toute la place devant la salle Yves Guégan, la remorque est installée pour accueillir les 3 groupes bretons qui partagent l'affiche. Trois points de restauration différents sont proposés et l'on pourra partager le verre de l'amitié avec voisins, amis et tous ceux qui aiment l'ambiance festive des belles et chaudes soirées bretonnes de cet été caniculaire. Il est 19h30, le feu est installé, il sera lancé à 23h30. Le plancher est devenu trop petit tant il y a de monde, la fête bat son plein, toutes les tables sont prises, que ce soient celles près de la piste de danse ou celles installées sur la pelouse. C'est joyeux, convivial et vivant, les enfants, les adultes, tout le monde évolue à sa guise...



La nuit arrive tout doucement... Soudain les lumières s'éteignent, la musique se tait, chacun regarde le ciel... Les premières fusées sifflent, les couleurs et les bruits éclaboussent la nuit noire. Pendant plus de dix minutes le spectacle est dynamique, lumineux, merveilleux, les applaudissements nourris en témoignent. Puis les notes rejaillissent, les danseurs insatiables rejoignent la piste, la musique et les pas accélèrent, le tourbillon est relancé... Merci à tous pour cette belle soirée réussie, ambiance par environ 1200 participants.

24 juillet Vide-grenier du Stade kénanais

Le vide-grenier organisé par les membres du Stade kénanais, s'est tenu le dimanche 24 juillet au centre-bourg. Cette journée fut une réussite, tous les ingrédients y étaient : une météo magnifique, des vendeurs, des chineurs, des curieux avec un pic de public entre 11h et 13h. De mémoire de Kénanais il y a bien longtemps que l'on n'avait pas vu autant de monde dans l'avenue de la Mairie !



Du 7 août au 14 août Exposition d'Arts kénanaise



Paul Houyvet fut réellement l'homme de l'année à Saint-Quay-Perros ! Après un portrait consacré à lui dans le Vivre à Saint-Quay n°162, l'homme aux 3 passions était l'invité d'honneur de la 33^{ème} exposition d'Arts kénanaise. Peintre professionnel à Perros-Guirec, ses thèmes de prédilection sont les bateaux et la mer. Il aime également travailler les supports métalliques. L'exposition 2022 s'est ouverte au public après un vernissage le samedi 6 août, au cours duquel le maire, Olivier Houzet, et Marie-Paule Le Goff ont accueilli les invités et salué les 30 autres artistes amateurs, peintres, sculpteurs, aquarellistes, créateurs de bijoux ou sacs, photographes ... La semaine d'exposition a remporté un vif succès et attiré 700 visiteurs.

28 août Musiques sur place #4



Après un "tribute to Johnny" fort apprécié en juin, ce sont Teagirl & Coffeeboy qui sont venus nous régaler sur la place de la Mairie. Au rythme de la guitare endiablée d'Oleg, au son de la voix chaleureuse de Claire, nos pieds ont tapé et nos mains ont applaudi. Sur des rythmes swing, gitans ou jazz manouche, le duo nous a fait (re)découvrir tout un répertoire entraînant et dansant. Pour cette édition, les Scots Bonnets étaient à la buvette ; en effet, la municipalité réserve la recette de la buvette à des associations volontaires pour s'en occuper. Un grand merci à elles, et rendez-vous en juin pour une nouvelle découverte !

16 septembre Concert de l'ensemble vocal Anouna

L'ensemble vocal Anouna a fait vibrer l'église de Saint-Quay pendant plus d'une heure devant un public conquis et nombreux ce vendredi soir. Sous la direction de Danielle Gallais, accompagnés au piano par Soaz Toscer, les huit choristes nous ont proposé un somptueux programme de petites pièces de musique sacrée du XVI^{ème} au XXI^{ème} siècle et de chants profanes, chœurs amusants, traditionnels ou contemporains sur le thème de la séduction.



Le public unanime a sollicité, par ses applaudissements nourris, un dernier morceau. "La cigale et la fourmi" de Wulfran Moreau a été plébiscité. Merci à tous pour cette magnifique soirée.

La saison 2023 s'annonce, vous pouvez déjà noter dans vos agendas :

- > R(o)ue Libre : 3 juin
- > Voyage en Coulée Verte : 17 juin
- > Fest-noz : 15 juillet

ATELIER BIODIVERSITÉ

Pour clôturer le diagnostic écologique communal réalisé par les étudiants de l'UBO Master écologie, la commune et l'UBO ont organisé un atelier d'identification et de comptage d'insectes lors de l'après-midi ensoleillée du 30 juin.

Sur une prairie sauvage et aux abords d'une zone humide, les enfants de l'école ont ainsi essayé les techniques de capture et d'identification de ces petites bêtes sous les yeux de quelques adultes motivés venus participer ou photographier. Merci à Patrice Cerliani d'avoir donné l'autorisation de réaliser cet atelier sur son terrain et merci à Louis Dupré pour ses remarquables photos.



RENDEZ-VOUS DE QUARTIER

Les rendez-vous de quartiers continuent, à une cadence dictée par les événements qui impactent chaque quartier.

KER NOËL

Ainsi nous avons pu échanger avec les riverains de Ker Noël et impasse Saint-Yves



sur de nombreux sujets mais plus particulièrement l'assainissement dont les travaux ont immédiatement après été entamés, la circulation au carrefour du chemin de Keravily et la vitesse excessive, l'avenir du site de l'ancien Why Not, et surtout l'entrée de la rue de Ker Noël où le projet de giratoire se concrétisera prochainement par une période d'essai de six mois dans l'expérimentation de la transformation de la RD 788.

BALANEYER

Le sujet récurrent et discuté dans chaque quartier de la vitesse et des mobilités douces fut une nouvelle fois au cœur des préoccupations. Il est d'autant plus prégnant dans ce quartier isolé par la 4 voies et dans lequel un cheminement doux est programmé en lien avec le tunnel. L'installation éventuelle d'une antenne de téléphonie non loin ainsi que l'accueil provisoire d'habitats légers réversibles en attendant l'aménagement dans un lotissement de l'autre côté de la commune ont été abordés.



BOUSCAO-ROUDOUANTON

L'impatience des riverains de Bouscao-Roudouanton est palpable et justifiée ! Cela fait de nombreuses années qu'ils attendent une rue digne de ce nom. Ce n'est pas faute de traiter le dossier, mais il est important de faire les choses bien du premier coup



(et pour un seul coût). Les différents réseaux avaient été vérifiés, changés au besoin, l'impact du lotissement Park Roudou Anton anticipé, mais le forage sous la RD pour l'assainissement collectif de Ker Noël a, une fois encore, retardé l'enrobé final. Nous comptons bien que cette route soit finie avant la fin de l'année 2022. Un rendez-vous de quartier va être proposé prochainement pour discuter de tout cela.

Une rentrée sans masque !



Une unique école Albert Jacquard

Contrairement aux deux années précédentes, les enseignantes ont pu accueillir cette année les parents dans l'école, toujours en haut pour les maternelles, et en bas pour les élémentaires, dans l'école Albert Jacquard désormais fusionnée en une seule école primaire sous la direction de Christelle Guégan.

Les effectifs de la rentrée sont en hausse avec 88 élèves inscrits :

- toute petite, petite et moyenne section : 32 élèves avec Anne Collet (14 MS, 10 PS et 8 TPS),
- grande section et CP: 18 élèves avec Christelle Guégan,
- CE1 et CE2 : 18 élèves avec Annie Gorry,
- CM1 et CM2 : 20 élèves avec Laurence Lagier.

Les gestes barrières restent évidemment appliqués, et notamment l'aération des locaux et un lavage fréquent des mains. Cependant les enfants ont pu apprécier la première rentrée sans masque depuis 3 ans, et profiter d'une cour à nouveau partagée.

Comme à chaque rentrée, les pleurs étaient de la partie, vite remplacés par des sourires... Les nouveaux élèves ont pu compter sur leurs petits camarades pour leur faire découvrir l'école et les associer à leurs jeux durant les récréations.

Motivés, les élèves se sont tout de suite remis au travail.



La rentrée s'annonce rebondissante !



Le personnel scolaire

Emmanuelle Le Marrec et Valérie Grossec occupent la fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), la première en TPS/PS/MS (avec M^{me} Collet), et la seconde auprès des grandes sections (avec M^{me} Guégan). Au vu de l'augmentation des effectifs en maternelle, Valérie viendra une heure supplémentaire le matin dans la classe de M^{me} Collet, pour aider à l'encadrement des enfants.



De gauche à droite : Christelle Guégan, Laurence Lagier, Anne Collet, Annie Gorry, Marina Coguen, Emmanuelle Le Marrec, Valérie Grossec, Noémie Painchaud et Aurélie Le Cam.

Marina Coguen est stagiaire de l'éducation nationale auprès de M^{me} Collet. Sa présence permet à M^{me} Collet de travailler efficacement malgré un effectif important : elle organise sa classe en ateliers dans lesquels les enfants sont regroupés selon leur âge. Dans chaque petit groupe, les enfants peuvent entrer dans les apprentissages, et progresser dans de bonnes conditions. Les parents d'élèves sont ravis de cette organisation. Son stage va donc être prolongé par la municipalité après la Toussaint.

Pas d'école sans garderie, ni cantine : la garderie est assurée le matin par Valérie, et le soir par Noémie Painchaud, Valérie, Emmanuelle et Caroline Duquenne. À la cantine, le cuisinier, Laurent Masson, est aidé au service par Valérie, Noémie et Caroline.

Enfin, Aurélie Le Cam est également présente à l'école comme AESH (Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap).

Travaux au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire, qui accueille également les aînés, a bien besoin d'un petit coup de jeune. Nous allons commencer par la rénovation du mur du fond de la salle : il va être doublé d'une cloison isolante thermique et phonique. Ces travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Ce mur tout neuf sera la palette idéale d'un projet de fresque murale de nos artistes en herbe qui sera réalisé un peu plus tard.

ZOOM sur ...

Le projet d'école



Le projet d'école est poursuivi, autour du vivre-ensemble et l'ouverture au monde.



Ainsi, les ateliers philosophie avec l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (SEVE), animés par Anne-Christine La Chaffotec, et financés par la mairie, sont reconduits pour tous les élèves.

Le parcours renforcé en anglais est également poursuivi avec, en élémentaire, des moments de vie de classe entièrement en anglais.

Un travail de sensibilisation à la transition écologique est également engagé par le biais du programme national Watty, proposé via LTC et financé par la municipalité pour les 4 classes. Changer ses ampoules électriques, consommer moins d'eau, se déplacer à vélo, Watty expliquera aux enfants comment réduire leur impact environnemental. Les futurs citoyens seront ainsi

les ambassadeurs des écogestes appris dans le cadre scolaire ; ils faciliteront la réduction des consommations d'énergie à l'école et au sein de leur foyer.



Les activités périscolaires

L'heure du conte

Comme l'an passé, chaque mardi après la classe des bénévoles de la bibliothèque se relaient pour lire des histoires aux enfants qui le souhaitent, de la petite section au CP : de belles histoires pour se poser, pour rêver, pour voyager, pour réfléchir... Bref, des histoires pour bien grandir, et donner le goût de lire. Cette année, Liza et Florence rejoignent l'équipe de ces lectrices à l'école ; bien sûr, Michelle est toujours là.

Les enfants sont libres de s'inscrire ou non, à chaque séance. L'atelier se déroule dans la bibliothèque de l'école maternelle.

Entrer dans la langue et la culture anglaises...

En douceur !

Tana, professeure d'anglais polyglotte, reprend avec les enfants ses ateliers ludiques hebdomadaires, après la classe. Un groupe pour les petits de maternelle, et un groupe pour les plus grands !



Au programme : des comptines, des jeux, des danses, des petites histoires en anglais. Les plus grands vont également être initiés aux traditions des pays anglophones : les fêtes, les curiosités alimentaires... Last but not least, toujours dans la joie et le plaisir !

Les activités de début d'année

Le mois de septembre annonce la reprise de la classe, mais également la participation des élèves de CM1/CM2 à la classe de voile, à Trébeurden. Ainsi, ils en ont profité pleinement pour s'initier à la voile pour certains et se perfectionner pour les autres.

Après 4 séances de navigation et de nombreuses manœuvres bien réussies, les enfants sont rentrés à l'école, enchantés par ces séquences d'apprentissage de début d'année.

Les élèves de la grande section au CM2 ont également démarré un cycle sportif d'athlétisme jusqu'aux vacances de Toussaint. Chaque vendredi, depuis l'école, ils rejoignent à pied le pôle sportif Roland Gelgon. Sur l'anneau d'athlétisme, ils participent à divers ateliers tels que saut, lancer et course, permettant une prise de contact avec les différentes disciplines de ce sport.

Arts plastiques



Pour cette année scolaire, Marie-Paule Gouny, artiste peintre, repart à l'aventure avec ses petits artistes kénénaï ! Les ateliers se déroulent après la classe : le jeudi pour le groupe des petits, le vendredi pour celui des grands. Une année encore pour «patouiller» avec tellement de plaisir ! À l'encre, à l'aquarelle, au feutre, au fusain, avec des collages... Mais ne vous y trompez pas : ce sont des patouilleurs de génie, qui vous présenteront leurs travaux lors de l'exposition de fin d'année, en juin... À vos crayons, à vos pinceaux, jeunes artistes !

Accueil de loisirs pour les vacances scolaires

Pour l'accueil des enfants lors de vacances scolaires, la Mairie de Saint-Quay a signé des accords avec les mairies de Perros-Guirec et Louannec. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un tarif identique aux enfants perrosiens et louannécains. Les renseignements et inscriptions sont à faire directement auprès de ces Mairies :

- Perros-Guirec : ville.perros-guirec.com/jeunesse-vie-scolaire-et-sport/jeunesse/animations-3-12-ans/centre-de-loisirs-3-12-ans/
- Louannec : www.louannec.com/le-centre-de-loisirs-vacances-scolaires/



➡ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus détaillés des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (<https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus>) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant. À des fins de lisibilité et de compréhension, les comptes rendus ci-après ont été résumés.

Conseil municipal du 31 mai 2022

• Désignation d'un élu référent sécurité routière

À l'unanimité, Joël Le Droumaguet est élu référent sécurité routière pour Saint-Quay-Perros.

• Convention de PUP (Projet Urbain Partenarial)

Le conseil valide la convention PUP pour une prise en charge par monsieur Campion de l'extension du réseau électrique sur domaine public, dans le cadre de son opération de lotissement de 2 lots.

• Vente d'une parcelle communale

Le conseil municipal autorise la vente de la parcelle BA32, de 171 m², pour un montant de 13 680 €. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

• Centre-bourg

> Subvention pour le plan-guide

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à solliciter une subvention de 10 000 € auprès de la Région Bretagne (dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2021 »).

> Convention particulière de mutualisation

Le conseil municipal, avec trois abstentions, mandate les services de LTC pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de centre-bourg. Le coût de la prestation est de 25 750 € T.T.C.

> Désignation d'une maîtrise d'œuvre

Monsieur le maire informe l'assemblée que dix candidats ont répondu à l'appel d'offres pour la construction d'une halle couverte et d'une maison des associations. Le choix de la CAO (commission d'appel d'offres) s'est porté sur l'atelier Rubin Associés de Lannion pour un montant de 93 480 € H.T. soit 112 176 € T.T.C. Le conseil municipal, avec trois abstentions, décide de valider le choix de la CAO.

• Encarts publicitaires

Le conseil municipal fixe le tarif de l'encart publicitaire sur les supports de communication de la commune à 200 €, qui serviront au financement des événements festifs et culturels.

• Subventions pour les voyages scolaires (collégiens et lycéens)

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 85 € pour les voyages scolaires. Les élèves auront droit à 1 subvention au collège et 1 subvention au lycée.

• Subventions aux associations pour 2022

Subventions aux associations communales

Amicale employés communaux	3 030 €
Amicale laïque kénanaise	2 300 €
Stade kénanaise	1 334 €
Danses bretonnes	600 €
Amicale des retraités	500 €
Société de chasse	210 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES	7 974 €

Subventions aux associations extérieures

Prévision voyages scolaire	500 €
Comice agricole de Perros	300 €
Protection civile	136 €
Prévention routière 22	75 €
AC Trégor	75 €
En avant les petits loups	50 €
La Pierre Le Bigaut	50 €
Eau et rivières	45 €
CAUE	Pris en charge par LTC
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	1 231 €

Subventions aux associations sociales

Banque Alimentaire	2 549 €
CIDFF 22	135 €
Association des donneurs de sang de Perros	75 €
Alcool assistance	75 €
La Croix Rouge	75 €
France ADOT	65 €
Ligue contre le cancer 22	50 €
Restos du cœur	45 €
Rêves de clown	45 €
Secours populaire Lannion	45 €
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SOCIALES	3 159 €

TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	12 364 €
---	-----------------

• Point sur les commissions

> Comité de développement du territoire

Une réunion est prévue le 31 mai 2022 pour discuter du projet de logements sur le terrain du centre bourg. Le projet ne sera pas porté financièrement par la commune mais elle travaillera sur sa conception. Les travaux seront réalisés en concordance avec la halle et la maison kénanaise, cela devrait concerner 12 logements adaptés au parcours résidentiel des personnes âgées isolées. L'objectif est de leur permettre de libérer leur logement tout en restant sur la commune. Un aménageur prendra en charge le parc locatif et la commune aura voix consultative dans le choix des locataires.

> Transformation de la RD 788

Le comité de pilotage de transformation de la RD 788 a acté la tenue d'une restitution publique à l'automne 2022 sur Saint-Quay-Perros, et une expérimentation du scénario retenu durant le printemps-été 2023. Cette expérimentation correspond à :

- La mise en double sens de la voie côté ouest pour dégager une voie dédiée aux mobilités actives côté est, du Cruguil à Kerliviec,
- La réalisation d'un petit giratoire au niveau de Ker-Noël, avec des aménagements cyclables, arrêts de bus et traversées,
- La transformation de la voie de gauche dans le sens Lannion-Perros entre Kerliviec et Pont-Couennec en voie pour les mobilités actives, la montée restant inchangée.

Conseil municipal du 11 juillet 2022

• Subvention pour l'association les Scots Bonnet

Le conseil municipal vote une subvention d'un montant de 200 € pour l'association les Scots Bonnet.

• Occupation de la salle Yves Guégan par l'association club cœur et santé

Le conseil, avec trois abstentions, autorise l'association « club cœur et santé » à occuper la salle Yves Guégan et fixe le tarif à 500 € pour l'ensemble de la période contre 1 500 € auparavant. En échange, l'association proposera un atelier "parcours du cœur scolaire" animé par deux intervenants et tiendra un stand lors des manifestations sport et santé organisées par la mairie. L'opposition explique qu'elle trouve le tarif insuffisant.

• Demande d'un fonds de concours

Le conseil municipal sollicite un fonds de concours auprès de LTC pour les travaux de marquage au sol et de signalisation rue de la Vieille Côte et valide le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	%
Service voirie LTC	3 110 €	LTC Fonds de concours	1 555 €	50 %
		Fonds propres	1 555 €	50 %
Total	3 110 €		3 110 €	100 %

• Rénovation des lanternes/projecteurs

Le conseil municipal approuve la rénovation par le SDE22 des lanternes et projecteurs vétustes rues François Allain et François le Bricquier pour un montant de 7 568 € TTC dont 4 555 € TTC à la charge de la commune.

• Tarification des activités périscolaires

Le conseil décide de fixer les tarifs suivants pour les cours d'anglais et l'activité d'arts plastiques suivant le quotient familial :

- QF1 (< 700 €) : 50 €
- QF2 (700 < QF < 1000) : 100 €
- QF3 (> 1000) : 150 € (tarif plein inchangé)

• Cession de terrain à cadastrer

Le conseil autorise la vente de l'ancienne voie charretière entre les parcelles BL12 et BL55 à Alan Le Montréer. Le prix de vente est fixé à 0,50 € le m², les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur et la vente se fera avec une servitude de conservation bocagère de qualité : conservation de la haie existante avec les essences actuelles.

• Appel d'offres pour la démolition de l'ancienne école

Trois candidats ont répondu à l'appel d'offres relatif à la démolition et au désamiantage de l'ancienne école. Le choix de la CAO s'est porté sur l'entreprise SNT Nicol de Ploufragan pour 124 900 € H.T. soit 149 880 € T.T.C. Le conseil municipal décide de valider le choix de la CAO.

Informations diverses

> Commission travaux

- Salle polyvalente

Les travaux de la façade sud sont prévus avec la menuiserie Saliou en octobre, mais un retard est probable en raison de problèmes de matériaux. Le devis de la façade nord concernant le traitement des quatre poteaux par l'entreprise CRT a été chiffré à 12 747 € TTC (à réactualiser). Les poteaux vont être résinés et capotés en aluminium.

- Garderie de l'école

Le toit du patio a été déposé. Le traitement de la charpente en bois local a été chiffré à 384 € TTC par l'entreprise Capitaine (Plérin), devis à réactualiser. Le bac acier avec isolation est chiffré à 9 007 € TTC avec l'entreprise Goasdoué, le devis est validé. Les travaux de traitement du bois seront faits pendant l'été et la couverture en bac acier est programmée pour la Toussaint.

- Services techniques

Le devis pour la couverture de l'atelier (bac acier anti-condensation) par l'entreprise Droniou d'un montant de 26 850 € TTC est à réactualiser.

- Rue de Kertanguy (sortie du lotissement réseau télécom)

- Devis orange en réseau aérien : 10 773 € TTC
- Devis orange en réseau souterrain : 13 589 € TTC

La commission travaux s'est prononcée pour un enfouissement du réseau.

> Cimetière

Nathalie Le Dilavrec informe l'assemblée que le CDG22 est venu faire un audit des cimetières de la commune.

Conseil municipal du 29 sept. 2022

• Urgence maison médicale

Le maire fait un point sur la situation d'urgence de la maison médicale et des propositions faites aux médecins. L'implication de la municipalité dans ce dossier doit être totale, quitte à revoir ou suspendre certains investissements programmés. Il existe plusieurs options dont certaines qui sont des opportunités à saisir : utilisation d'un local commercial en entrée de bourg, utilisation d'une friche commerciale libérée et reconstruite, implantation en centre-bourg avec la résidence, réparation et agrandissement sur place avec maison médicale temporaire à proximité le temps des travaux (option la moins probable).

• Modification des postes de conseillers municipaux délégués

Voir page 6.

• Finances

> Indemnités de fonction des conseillers délégués

L'indemnité des conseillers municipaux délégués est comprise dans l'enveloppe budgétaire du maire et des adjoints. Les indemnités de fonction votées en début de mandat étaient :

- maire : 42.30 %
- 1^{ère} adjointe : 15 %
- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 14.5 %
- conseillers délégués : 5 %

Pour pouvoir indemniser le 7^{ème} conseiller délégué, il est nécessaire de revoir les pourcentages. La répartition suivante est proposée et votée à l'unanimité :

- maire : 42.30 % soit 1702,79 € brut
- 1^{ère} adjointe : 15 % soit 603,82 € brut
- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 14.5 % soit 583.70 € brut
- conseillers délégués : 4.28 % soit 172,29 € brut

> Garantie prêt Coopalis (lotissement de Crec'h Min)

Dans le cadre de la réalisation du lotissement Crec'h Min, le conseil d'administration de Coopalis a souhaité permettre la vente de 11 logements (5 T3 et 6 T4) sous le régime de la location-accession. Ce principe prévoit dans un premier temps la mise en place d'un «crédit promoteur» sur 30 ans, qui finance l'opération agréée et qui permet de couvrir la période de construction et la période locative. Cela nécessite une caution des collectivités locales. Le montant est de 1 885 000 €, 50% étant garantis par la commune et 50% par le conseil départemental.

À ce jour, aucun organisme en France n'a failli aux remboursements des emprunts de cette nature. De plus, le cautionnement n'entre pas dans les ratios d'endettement de la commune et ne vient donc pas altérer la capacité d'emprunt de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide donc la caution de 942 500 €.

• Personnel

> Prestations d'entreprises de travail temporaire

Suite à la modification de la loi autorisant les collectivités territoriales à faire appel aux prestations d'une entreprise de travail temporaire, lorsque le centre de gestion dont elles relèvent n'est pas en mesure d'assurer la mission de remplacement prévue, le conseil municipal souhaite pouvoir utiliser ce service dans les quatre cas suivants :

- remplacement d'un agent momentanément indisponible,
- vacance temporaire d'un emploi pour lequel la procédure de recrutement est en cours sans avoir encore abouti,
- accroissement temporaire d'activité,
- besoin occasionnel ou temporaire.

Chaque mission fera l'objet d'un contrat de mise à disposition ponctuelle et qui en précisera les modalités. L'autorisation est votée à l'unanimité.

> Décision modificative au budget général

L'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique à compter du 1^{er} juillet 2022 et le remplacement d'un agent des services techniques, en congé maladie depuis juin, entraînent une augmentation des charges de personnel. Après délibération, à l'unanimité, le budget est modifié comme suit :

• Dépenses de fonctionnement :

- Charges de personnel :
 - autre personnel extérieur : + 7 000 €
 - 6411 – personnel : + 8 000 €
- Charges à caractère général
 - fournitures administratives : - 2 500 €
 - terrains : - 4 500 €
 - entretien et réparations de bâtiments publics : - 6 000 €

• Recettes de fonctionnement :

- Atténuation de charges :
 - remboursement sur rémunération : + 2 000 €

• École

> Rentrée scolaire 2022/2023

Voir page 13.

> Gratification d'une stagiaire

À l'unanimité, les membres du conseil municipal valident la gratification d'une stagiaire dans le cadre de son parcours CAP "Accompagnement Éducatif Petite Enfance". Le montant est de 3,90 € par heure de stage, exonéré de charges sociales.

> Étude surveillée

Le conseil municipal renouvelle l'étude surveillée à l'école Albert Jacquard les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h.

> Les activités périscolaires

Les ateliers d'anglais et d'arts plastiques sont proposés par la municipalité. Depuis cette rentrée, la municipalité a décidé d'étendre la tarification sociale (voir conseil du 11 juillet). Cette année, 13 ou 14 enfants sont concernés par cette tarification : 8 d'entre eux n'étaient inscrits à aucune de ces activités l'an passé. La somme initialement prévue de 600 € a ainsi été dépassée puisque le coût est finalement de 800 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, renouvelle la convention avec la prestataire d'arts plastiques. Pour plus d'informations, voir page 14.

• Aménagement/Travaux/Finances

> Point d'avancement Projet centre-bourg

Une esquisse a été présentée le lundi 26 septembre par l'atelier Rubin Associés aux élus en charge du dossier. Une commission générale a permis de débattre sur l'esquisse présentée. Une réunion publique programmée le 4 octobre à 18h va permettre de présenter ce projet aux citoyens afin de recueillir leurs impressions avant de passer à l'étape suivante : la réalisation de l'APD (avant-projet définitif) qui sera soumis en prochaine séance de conseil municipal dédié essentiellement au projet centre-bourg

> Résidence centre-bourg et maison médicale

Suite à notre sondage fin juin, nous avons décidé d'orienter la résidence centre-bourg vers des T2 ou T3 uniquement. Armorique Habitat, bailleur social, a retenu notre attention, mais nous avons insisté sur une laverie-lingerie en espace partagé, et des cuves de récupération d'eau de pluie. Nous allons aussi ajouter, après en avoir échangé avec Armorique Habitat et les médecins concernés, la réorganisation d'un espace afin de garder un espace pouvant accueillir une maison médicale le cas échéant. L'espace de la résidence serait donc aménagé en 2 phases.

> Contrat de territoire

M. le maire informe le conseil municipal de la mise en place par le Département des «contrats départementaux de territoire» (CDT) pour la période 2022-2027, afin de renforcer la solidarité et le lien avec les communes :

- soutenir équitablement l'ensemble du territoire,
- améliorer la visibilité de l'action départementale et des investissements,
- soutenir les communes "rurales",
- favoriser/valoriser la mutualisation des projets structurants
- garantir/assurer la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique.

Cela se traduit par un accompagnement renforcé de la ruralité, des territoires les plus fragiles et l'adaptation des enveloppes réparties selon trois «groupes» de communes identifiés : groupe 1 «rural» [25M €], groupe 2 «rurbain» [16M €], groupe 3 «urbain» [9M €]. Les enveloppes ainsi destinées aux communes sont ensuite réparties selon différents critères. Celle pour notre commune s'élève à 127 513 € H.T.

Nous pourrions mobiliser cette enveloppe sur la période 2022 à 2027. Le taux d'autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %. Pour 2022, toute opération d'investissement engagée dès le 1^{er} janvier entrant dans les thématiques visées et remplissant les modalités pourront être soutenues.

> Démolition de l'ancienne école

L'intervention de l'Apave a montré la présence d'amiante dans des parties de bâtiments non indiquées dans les diagnostic initiaux. En conséquent, l'entreprise de démolition SNT Nicol a présenté un devis supplémentaire de 29 155 € H.T. soit 34 986 € T.T.C. Le conseil valide ce devis.

• Travaux rue de Kertanguy

La société Eurovia a proposé à la commune un devis pour la réfection de la rue de Kertanguy. Celui-ci s'élève à 26 440 € soit 31 728 € T.T.C. Le conseil valide ce devis.

• Marquage voirie, demande de fonds de concours

L'impasse Park Huellan, la rue de la Chapelle St-Méen, la rue du Venec et le centre-bourg zone 30 nécessitent des travaux de marquage.

- Plan de financement prévisionnel :

Le conseil autorise le maire à solliciter auprès de LTC un fonds de concours à hauteur de 50% pour les travaux de voirie (marquage au sol, coussin berlinois) sur la commune.

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	%
Service voirie LTC	7 246 €	LTC Fonds de concours	3 623 €	50 %
		Fonds propres	3 623 €	50 %
Total	7 246 €		7 246 €	100 %

• Informations :

> Cimetières

Suite au diagnostic du CDG22, l'urgence est de finir d'enherber le cimetière de l'église afin d'économiser en main d'œuvre et de proposer un espace accueillant pour les cérémonies. Dans un second temps il y aura une mise en place de panneaux invitant les familles à régulariser la situation des monuments mortuaires et leur mise en sécurité.

Parallèlement, la commune a souhaité mettre en place une gestion informatisée de ses cimetières, un stagiaire a donc réalisé une application à partir d'une architecture logicielle libre de droit pour permettre de répertorier, facturer et organiser tout acte lié aux cimetières et d'avoir un suivi sur les mises à jour des situations anormales.

> Antenne CIRCET

L'entreprise CIRCET a sollicité la commune pour l'implantation d'une antenne de téléphonie. Le terrain communal de Crec'h Babous répond aux critères de l'opérateur et de la commune, une étude par drone a été réalisée. L'antenne serait installée à l'extrémité nord, suffisamment haute pour ne pas nécessiter de coupe d'arbres et suffisamment éloignée des habitations de Balaneyer. Le projet a été présenté aux habitants, aucune décision n'est encore actée. Le maire informe qu'il a demandé une simulation de l'exposition aux ondes, comme le permet la loi, réalisée aux frais de l'installateur.

Il reste à définir le loyer annuel de cette mise à disposition de l'espace public qui varie énormément d'une commune à l'autre et selon l'opérateur.

> Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école primaire

Depuis bientôt un an, nous travaillons pour étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Le bâtiment le plus approprié est l'école (casquette et toit plat). La toiture sera louée à un organisme qui revendra l'électricité à EDF. Son financement sera citoyen et la sensibilisation citoyenne et scolaire fera partie de nos exigences. Cette installation est en totale concordance avec le programme Watty que vont suivre les enfants de l'école.

20 / Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h
> le mercredi et le samedi de 10h à 12h
☎ contact : bibli.saintquay@orange.fr

LE COIN ADULTES

C'est la rentrée !

À l'heure de la rentrée littéraire, l'équipe a tenu à enrichir la bibliothèque municipale de nouveautés : une vingtaine au total, pour faire plaisir aux lectrices et lecteurs.

À noter : cette année, la rentrée littéraire pour les adultes a été en grande partie financée grâce à la somme collectée en juin, lors de la vente des livres: un immense merci à toutes et à tous, de contribuer ainsi au renouvellement de notre fonds !

Parmi ces nouveautés, un échantillon >>>>

Par ailleurs, n'oubliez pas, toute l'année, de nous faire part de vos suggestions : nous faisons au mieux pour vous satisfaire, soit par des emprunts auprès de la bibliothèque des Côtes d'Armor, soit par des achats.

La bibliothèque et ses prix

La bibliothèque s'est inscrite, comme l'an passé, au Prix Louis Guilloux, un prix littéraire proposé par la bibliothèque des Côtes d'Armor : dix ouvrages ont ainsi été offerts à la bibliothèque municipale, sélectionnés par un comité de professionnels du livre et de la lecture. Une sélection qui invite chacun à la découverte de nouveaux auteurs. Le vote se déroule jusque mi-octobre, dans toutes les bibliothèques participantes. C'est aussi un prix citoyen, puisqu'il va finalement récompenser

l'œuvre choisie par des lectrices et lecteurs des différentes bibliothèques du département. Enfin, cette année, la bibliothèque participe aussi au Prix Biblioth'régor : une sélection d'ouvrages éclectique, sur le thème du voyage. Là encore, l'occasion pour les lecteurs de découvrir de nouvelles écritures. La clôture des votes est prévue pour le 21 décembre 2022 : il vous reste encore un peu de temps pour découvrir ces ouvrages.



Bibliothèque / 21

Saint-Quay vu par ses mêmes

Dans le cadre des Journées du patrimoine, l'équipe de la bibliothèque a proposé aux enfants de participer à un atelier créatif le samedi 17 septembre.

Les enfants étaient invités à laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité, pour réinventer leur église, leur chapelle Saint-Méen, leur fontaine Sainte-Marguerite, à partir de grandes photographies des éléments du patrimoine de la commune, et à l'aide de différents matériaux. Résultat : Le patrimoine de Saint-Quay a pris des couleurs !

➔ Les travaux des 8 petits artistes, qui ont revisité le patrimoine de Saint-Quay, ont été exposés à la bibliothèque pendant quelques jours, avant d'être rendus à leurs auteurs !



Église vue par Azou



Chapelle Saint-Méen vue par Ella



Allée couverte vue par Mélissande



Allée couverte vue par Adélie

LE COIN JEUNESSE

Chez les enfants aussi c'est la rentrée littéraire !

C'est la rentrée à la bibliothèque... Et il y a des nouveautés pour tous les goûts, pour tous les âges ! De belles histoires, joliment illustrées, à raconter aux plus petits ; des histoires sans paroles, des BD nouvellement sorties, mais aussi des romans : le dernier de la série Mortelle Adèle, bien sûr, mais aussi une nouvelle enquête de Jefferson, le hérisson détective. Autant d'invitations à la franche rigolade, au rêve, à la réflexion... Qui vous attendent, à la bibliothèque bien sûr !



Halloween à la Bib'

Si vous mourez d'envie de provoquer les fantômes qui rôdent dans la Coulée Verte, les chauve-souris qui volent autour de la fontaine Sainte-Marguerite, si vous souhaitez importuner les sorcières dans la préparation de leurs potions maléfiques, près de l'église, alors n'hésitez pas à vous inscrire à la balade contée dans Saint-Quay, organisée pour l'occasion !

➔ Pour les enfants de 6 à 12 ans.
RDV à la bibliothèque à 17h45.
Venez déguisés, avec une lampe torche !
Inscription : bibli.saintquay@orange.fr



Le Prix des Incos

Comme chaque année, la bibliothèque et l'école ont inscrit les élèves au prix des Incorruptibles. Des histoires qui vont être racontées en classe et à la bibliothèque pour les plus petits; les plus grands pourront eux-mêmes découvrir la sélection avec leurs enseignants, quelques-uns des ouvrages leur seront présentés en bibliothèque. Tout cela pour un vote du livre préféré qui se déroulera au printemps, pour chacune des classes de l'école !



ÉNIGME

La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 163

Les chevaux de la ferme près du moulin de Bouscao étaient réticents à aller labourer dans les champs voisins, à Louannec, parce qu'ils devaient traverser le Cruguil, ruisseau "frontière", sur 50m. Les chevaux n'appréciaient pas ces bains forcés dans l'eau froide, après avoir transpiré.

NOUVELLE ÉNIGME

À quoi servait autrefois le local aujourd'hui dédié à la bibliothèque ?
Quand a été ouverte cette bibliothèque ?

➔ Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !

Un loisir peut en cacher un autre !

Ce témoignage est dédié à la mémoire de **Claude Le Rouzic**, née Capillon, qui nous a quittés le mercredi 30 juin 2021.



Le papillon Machaon



[*] Les films de Jean Le Rouzic sont à découvrir sur le site de la mairie : <https://mairie-saintquayperros.fr/vivre-a-saint-quay-164-jardin-et-nature/>

Claude et Jean Le Rouzic ont acheté leur terrain en 1972. Ils l'ont choisi immédiatement à cause de la présence d'eau : une ancienne fontaine et un ruisseau mitoyen en bas du jardin.

Entourée de terrains marécageux, la fontaine coulait tout le temps. Depuis 2004, suite aux travaux de la mise en place du tout-à-l'égout dans le quartier de la chapelle Saint-Méen et au captage de la source un peu plus haut, la fontaine s'est tarie.

Situés dans un premier temps en partie haute du terrain, les 50 m² de potager de Claude et de Jean ont été cultivés bien avant la construction de leur maison en 1978. Ensuite, le potager fut installé en bas et s'est agrandi jusqu'à atteindre 300 m² avec une profusion de légumes (courges, asperges, artichauts, ...).

Une mare existait déjà et a été consolidée pour y installer une cressonnière, des nénuphars, papyrus, jacinthes. Les galeries de taupes ont parfois fait baisser son niveau. Une fois, leur fils d'une dizaine d'années, a eu la surprise d'y pêcher des anguilles. Ils ont découvert qu'elles remontaient à la fontaine en hiver. Ce fait était connu de Monsieur Fégar (fermier voisin) qui entretenait la fontaine en la curant chaque année. Depuis les années 2013-2015, elles rencontrent des obstacles dans le ruisseau qui les empêchent de remonter comme par le passé. Deux autres bassins ont été construits pour le plaisir de disposer des carpes koï et des poissons rouges au milieu de nénuphars multicolores. Très vite, il a fallu les protéger du héron qui avait l'œil observateur et voulait se faire un festin !

Le jardin ornemental installé autour de la maison fut le travail de Claude. En particulier, elle avait la passion des plants exotiques bouturés en guise de souvenirs notamment de son pays (Vietnam). Dans la maison et sous la véranda, une belle collection d'agrumes, d'hibiscus, d'orchidées, de vanille (Nouméa) ainsi que des plants d'ananas, de frangipaniers (Cambodge ou Vietnam) constituent autant de souvenirs vivants du tour de main alerte de Claude. Dès qu'elle disposait d'une graine ou d'un noyau, elle lui donnait sa chance de grandir.

Jean travaille essentiellement au potager et au verger. Au début, il a appris auprès de l'association nationale des «Jardiniers de France» qui n'existe plus. Les confrontations d'expériences mensuelles autour d'un référent local (Charles Laouenan à Lannion) ont été très profitables. Cela lui a donné le goût de faire des greffes depuis 20 ans sur différents porte-greffes. Au départ, c'était pour «ressusciter» la variété d'un vieux pommier malade de leur jardin qui donnait d'excellentes pommes pour faire des confitures. Maintenant, il a une trentaine de pommiers.

Avec ce mode de vie serein qu'apporte le jardin, partagé avec son épouse, il a toujours été attentif à la nature. Adolescent, il ramenait des chenilles de papillons chez lui pour étudier les stades de leur évolution : nourrissage puis formation du cocon (chrysalide) et après une période de transformation, l'éclosion du papillon diurne ou nocturne. Outre les reportages familiaux, sa passion pour l'image l'amène à adhérer à l'association Objectif Image Trégor, où il se forme à la pratique de la

photographie et de la vidéo. «Une fois qu'on a commencé, on va jusqu'au bout» ; il ne compte pas son temps dans l'apprentissage des logiciels d'animation et dans la recherche documentaire. Il participe à des expositions locales, régionales et même nationales. À sa retraite, au début des années 2000, il a pris «un temps fou» pour observer les libellules de leur jardin. Résultat : en 2004, il réalise un petit film sur la naissance d'une libellule [*] avec de superbes images. Grâce à une culture de plants de fenouil dans le jardin, il a vécu une expérience peu commune : il a photographié le développement du machaon à tous ses stades jusqu'à l'envol du papillon de sa main !



Crapaud alyte accoucheur

Dans la serre, bien à l'abri, plusieurs crapauds mâles protègent leurs œufs. Ce sont des crapauds alytes accoucheur qui iront déposer les œufs le moment venu dans la mare, alors que les têtards des grenouilles et crapauds communs en seront sortis. Une autre particularité de ce crapaud réside dans la taille de son têtard qui atteint 6 cm de long ! Aux deux stades de la vie, aquatique et terrestre, il y a inversion des tailles animales du crapaud commun et de l'alyte accoucheur.

Pendant le second confinement (2020-2021), ses connaissances et sa patience lui ont permis de réaliser un étonnant petit reportage : la «Truite de Saint-Quay» [*]. Jean sait que c'est en décembre que l'on peut observer sa fraie (saison de reproduction). Avec d'innombrables précautions et beaucoup de persévérance, il a pu s'approcher assez près des truites venues pondre dans le ruisseau et en a fait un film de 3 minutes présenté aux journées nationales d'Objectif Image.

Depuis toutes ces années, il constate une évolution moins diversifiée de la faune et de la flore. Mais cette année, en évitant de tondre à un endroit où commençait à pousser une jeune orchidée sauvage, il s'est réjoui de sa floraison et a pu faire une série de photos sans avoir à trop se déplacer. C'est toute l'originalité de ses expériences et de leur mise en valeur.

Sa sensibilité à l'environnement lui a permis de réaliser de nombreuses observations avec curiosité et parfois agacement, car «les oiseaux diminuent la "productivité" du jardin». Par exemple, les merles ont l'ingénuité de percer un trou dans le filet protecteur des framboisiers et de ressortir sans être piégés. Les chevreuils causent des dégâts sur les arbres fruitiers malgré les protections et la clôture électrique.

Jean n'a pas vraiment de projet d'exploration dans son jardin : «c'est au fil de l'eau. J'essaie d'exploiter ce que l'instant m'offre. En jardinant, il faut observer ce que l'on peut pour détecter quelque chose d'autre à explorer et protéger». Ainsi, il préserve les perce-oreilles car ils sont des prédateurs naturels des pucerons. Jean ajoute : «la photo et la vidéo pour valoriser la nature sont complémentaires et vont très bien ensemble». Nul doute que notre naturaliste en herbe mérite toute notre attention pour nous ouvrir les yeux sur notre environnement immédiat.

👉 Le collectif kénanaï des Coquelicots (Annette, Brigitte, Nicole et Nathalie)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu le 3 septembre. L'après-midi, animée par les Couillons de Tomé (chants de marins), les Danses bretonnes et les Scots Bonnet (danses écossaises) a connu une belle affluence.

Les associations (et organisations assimilées) ont pu présenter leurs activités diverses et variées aux nombreux visiteurs :

- Sport : gymnastique, Pilates, qi gong, athlétisme, tennis, handball,
- Danse : danses bretonnes, danses écossaises,
- Activités artistiques : art floral, peinture, aquarelle, loisirs créatifs, arts plastiques et dessin,
- Musique et chant,
- Informatique, multimédia et photo,
- Activités sociales,
- Jardins familiaux,
- Bibliothèque.

Les présentations ont été faites, les contacts ont été pris, les inscriptions ont été enregistrées, l'année peut commencer !



TRANKILIK

L'association Trankilik pratique le Qi Gong depuis 16 ans et propose 3 cours à Saint-Quay-Perros. Le Qi Gong n'est pas une simple gymnastique physique. Les mouvements réveillent la circulation de l'énergie dans le corps. La progression se fait par le mouvement, la respiration et la concentration de l'esprit.



Laissez vos pensées passer comme les nuages dans le ciel. N'essayez pas de les retenir. Le Qi Gong est très doux et rond ; il a un effet fortifiant, qui apporte du calme, de la détente et de

la joie ; c'est un art favorisant le bien-être, la joie, la sérénité, il permet de lutter contre les conséquences néfastes du stress. Le Qi Gong a un effet extraordinaire sur les personnes qui prennent de l'âge car au lieu de sentir une forme de régression, on se sent en progression !

Une pratique régulière apporte :

- plus de tonus et moins de tensions nerveuses,
- plus de souplesse et d'équilibre plus de calme intérieur,
- une plus grande capacité de concentration et de confiance en soi.

Comme le dit un proverbe chinois : "Pour avoir une idée d'un mouvement, il faut le pratiquer cent fois ; pour le connaître, il faut le pratiquer mille fois et pour le maîtriser, il faut le pratiquer dix-mille fois".

- Gilles Le Picard nous enseigne le Qi Gong tous les lundis de 17h30 à 18h30.
- Un nouveau professeur, Ronan Fournet nous enseigne le Qi Gong tous les Jeudis de 10h30 à 11h30/12h ainsi que de 17h45 à 18h45 et de 18h45 à 20h

➔ Site : www.trankilik.jimdo.com

➔ Contact : Maryvonne Autret 02 96 48 59 26

Nicole Mérel 02 96 48 46 04 - Mail : trankilik@orange.fr

CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

Les cours reprendront au cours de la première semaine d'octobre au Club Informatique Kénanais.

Il reste des places disponibles pour les formations :

- initiation à l'informatique
- photo numérique initiation
- photo numérique perfectionnement
- généralités sur téléphone et tablettes Android (6 séances du début novembre à fin décembre)
- GPS sur tablettes et téléphones Android (6 séances de début janvier fin mars)

L'adhésion à l'association est de 25€ pour les Kénanais, 30€ pour les non Kénanais.

> En cas d'inscription à plusieurs cours il sera demandé 5€ par cours supplémentaire.

➔ Site : www.cik22.fr - Mail : cik22@orange.fr

ATHLETIC CLUB KENANAIS



L'école d'athlétisme a repris pour les enfants nés avant 2015, l'inscription est toujours possible avec une séance le samedi matin de 10h à 11h30.

Pour les benjamins (2010-2011), les minimes (2008-2009), cadets et plus, deux séances le mercredi de 18h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 11h30, l'inscription est également toujours possible au stade.

Une belle matinée de découverte a eu lieu le 10 septembre sur le stade dans le cadre du Kinder Joy of moving avec une quinzaine d'enfants qui ont pu participer à différents ateliers, avec une récompense offerte par notre partenaire Nous Antigaspé que nous remercions pour sa participation.

➔ Contact : 06 46 31 35 77 - Site : ack22.net

NOS ROUTES NE SONT PAS DES POUBELLES

Depuis plus d'un an, notre groupe «Nos routes ne sont pas des poubelles», parcourt les routes et chemins de Saint-Quay dans la bonne humeur pour ramasser les déchets autour de nos lieux de vie. Nous nous retrouvons tous les derniers dimanches de chaque mois, équipés de gants, gilets jaunes,



pinces et sacs. Soutenus au niveau national par l'association «Qui Nettoie Si Ce N'est Toi ?» (QNSCNT), nous souhaitons cette année sensibiliser le plus de personnes possible à la pollution.

Venez nous rejoindre pour une sortie de ramassage de déchets, vous serez les bienvenus !

➔ Contact : lespetitsramasseurs@gmail.com

AWEL DREGER

La chorale Awel Dreger reprend son joli souffle

L'association Awel Dreger a pu enfin tenir son Assemblée Générale le mercredi 15 juin dernier.

Après deux années éprouvantes et compliquées durant lesquelles la chorale a perdu plusieurs de ses adhérents, suite aux angoisses, aux maladies et malheureusement au décès de personnes importantes et chères, la chorale renaît dans une formule plus légère mais tout aussi fructueuse. C'est maintenant plutôt un chœur de chambre



où tout le monde doit s'investir, un format qui demande plus de préparation et d'implication grâce à l'application et l'engagement de chacun et de chacune, mais qui augure une belle qualité finale pour les futurs concerts. Grâce à sa cheffe de chœur, Laurence Le Gall, et le soutien du bureau, la chorale a pu continuer de garder le contact

AMICALE DES RETRAITÉS



Après un buffet organisé pour clore la saison avec 90 participants et la trêve estivale habituelle, le mercredi 7 septembre, les adhérents de l'amicale ont pris le chemin de la salle Yves Guégan, 53 fidèles étaient au rendez-vous.

Le vendredi 23 septembre, une agréable sortie a été organisée vers l'abbaye de Bon Repos, le restaurant et une croisière sur le lac de Guerlédan avec une quarantaine de participants.

Agenda :

- mercredi 9 novembre : repas annuel avec l'Oasis
- mercredi 23 novembre : Beaujolais nouveau-charcuteries
- mercredi 14 décembre : assemblée générale suivie du goûter de Noël avant la fermeture de fin d'année
- mercredi 4 janvier 2023 - 14h : reprise du club

➔ Contacts : 06 85 93 51 83 ou 06 24 06 49 60

avec les choristes durant ces deux années difficiles via des fichiers audios, des morceaux, des propositions de séances en visio, des échauffements en petits groupes et enfin la reprise des répétitions.

Les séances de travail hebdomadaires du mercredi soir ont lieu à 19h30 dans la belle salle Yves Guégan. Un noyau de chanteurs très motivés s'est reconstitué et interprète le beau répertoire breton, qui se marie avec la musique du monde. Nous suivons toujours la phrase importante, répétée par Martine Le Gall, notre présidente d'honneur : «Awel Dreger est une grande famille heureuse dans les moments de joie et soudée dans ceux qui le sont moins.» Notre cheffe de chœur a fait sienne cette belle phrase en l'appliquant dans son travail. Elle a, contre vents et marées, gardé cette notion essentielle : permettre à tous de continuer à pratiquer au sein de la chorale afin que les liens entre chacun de ses membres se développent et s'enrichissent quelles que soient les opinions, croyances ou origines, quels que soient les choix de vie, de santé ou autre. Ces «nuances» qui font la variété et la beauté des personnes ne doivent pas primer sur ce qui est plus grand, à savoir pour nous, le langage universel de la musique. Cette langue nous rassemble, nous fait dépasser nos limites et nos travers, pour œuvrer ensemble et créer quelque chose de beau.

Le nouveau bureau, avec sa présidente actuelle Andrea Maria Zaengl, accueille Paule Daout (secrétaire), Jean Carfantan (vice-secrétaire) et Brigitte Jacob (trésorière).

Avis aux amateurs, la chorale recrute dans tous les pupitres.

➔ Renseignements : Andrea Maria au 06 35 37 41 70

AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE

L'amicale laïque kénanaise (ALK) a tenu son assemblée générale, jeudi 15 septembre au soir, à Saint-Quay-Perros. Une vingtaine de personnes étaient présentes, dont plusieurs parents d'élèves de l'école publique Albert Jacquard. La section école de l'ALK participe en effet au financement des activités au bénéfice des enfants. Outre la section école, l'association compte trois autres sections : les peintres du mercredi, l'ensemble vocal Anouna et l'art floral. Celles-ci accueillent encore les personnes éventuellement intéressées pour les rejoindre.

Au terme de son assemblée générale, l'ALK a renouvelé son bureau qui intègre Sébastien Delaunay au poste de trésorier, Sabrina Le Bellec à la tête de la section école. Adeline Lojou passe secrétaire, Jérôme Bouin trésorier adjoint. La présidente reste Stéphanie Delcourt.



☎ Contact : amicalelaique.kenanaise@gmail.com



Ensemble vocal Anouna

Mi-2022, quelques ennuis de santé sont venus contrarier nos projets et nous ont obligés à annuler notre participation à la fête de la musique, à Lannion et Pleumeur-Bodou. Mais nous avons vite rebondi, suite à l'invitation de la municipalité de Saint-Quay à participer aux Journées du patrimoine. Avec Nathalie Le Dilavrec, nous avons organisé ce concert qui a eu lieu le vendredi 16 septembre à l'église de St-Quay (voir "retour sur les animations de l'été", page 11).

Dès le 20 septembre, nous mettrons l'accent sur l'apprentissage de nouveaux chants de Noël pour compléter notre programme. Deux concerts sont déjà prévus, le dimanche 11 décembre à La Clarté lors du marché de Noël, et le dimanche suivant, 18 décembre, à Keraudy pour l'animation du Village de Noël. Entre temps, un concert dont la date n'est pas encore arrêtée, sera donné avec l'ensemble vocal de Treguier, et un après-midi de chansons est prévu à la résidence Les Macareux de Perros-Guirec.



Des projets sont également en construction pour 2023. Mais toujours et dès à présent, nous aimerions accueillir de nouveaux choristes (confirmés ou débutants) dans tous les pupitres. Nos répétitions se font à la salle des associations, le mardi de 17h à 19h : assister à nos répétitions est le meilleur moyen de nous connaître, sans engagement, pour le plaisir de la découverte.

☎ Contact : Danielle Gallais : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57



Section école

La section école a été sollicitée par l'équipe éducative pour financer différentes sorties qui seront effectuées par les élèves durant l'année scolaire 2022-2023 : à Brocéliande pour les plus grands, à l'abbaye de Bon-Repos ou au haras de Lamballe. Les plus jeunes mèneront un projet sur l'écologie, via le jardinage et la sensibilisation aux fruits et légumes de saison. L'argent récolté par la section permet également aux enfants d'aller au cinéma, d'assister à des spectacles, de partir en voyage scolaire, de faire des sorties éducatives, recevoir des magazines, etc.

Les peintres du mercredi



concours hippiques (Degas). Il y a aussi des représentations plus dramatiques, pour évoquer des épisodes tragiques de l'humanité, le cheval de Guernica de Picasso en est un exemple bouleversant. Transpercé par une flèche, dans un hennissement de douleur, il symbolise la souffrance du peuple espagnol sous les bombardements allemands en 1937.

De l'art pariétal dans la grotte de Lascaux, à Rubens, Delacroix, Géricault, etc., le cheval n'a cessé d'inspirer les artistes jusqu'à notre époque, bien que le cheval soit à présent peu utilisé au profit d'engins motorisés ! Nous le croisons partout dans nos musées, sur des tableaux accrochés aux cimaises représentant de fiers cavaliers, des rois triomphants chevauchant leur monture. En ville, des statues équestres racontent sur nos places, en façade, en bas-relief, dans nos jardins publics, un règne, une cérémonie, une bataille. On retrouve le cheval dans des scènes de chasse, des sujets bucoliques (Rosa Bonheur) et des



Section art floral



Mesdames Monique Grall et Hervine Thoraval sont présidentes de la section art floral et Chantal Thos est animatrice des cours.

Les 9 cours d'art floral, ont été programmés d'octobre 2022 à juin 2023, un lundi de chaque mois (2 cours dans la journée) de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30, dans la salle bleue (pas plus de 8 personnes par cours). Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec des feuillages et fleurs du jardin.
> Les séances programmées sont : 3 octobre, 15 novembre, 19 décembre, 9 janvier, 6 février, 13 mars, 3 avril, 22 mai, 12 juin.
Si possible, des stages seront proposés aux enfants à Noël et pour la fête des mères.



ATELIER MARIE CURIE

Après un été un peu éprouvant à cause de la canicule, nous sommes toutes retrouvées avec plaisir afin de poursuivre notre soutien, dans la mesure de nos humbles travaux, au professeur Delattre de l'institut Marie Curie à Paris, spécialisé dans la recherche sur le neuroblastome de l'enfant (tumeur du cerveau).

Nous ne sommes pas restées inactives pendant ces 2 mois de vacances : les petits chefs-d'œuvre que nous avons confectionnés, les unes et les autres, sont mis en vente à la boulangerie le Pétrin du Port à Perros-Guirec, que nous remercions de leur gentillesse.

Comme d'habitude, nous nous retrouvons tous les mardis dans une salle de la mairie mise à notre disposition par monsieur le maire. Nos activités seront identiques aux années passées (tricot, écharpes, bonnets, layettes). Les dons de laine sont toujours les bienvenus, par avance un grand merci !

SCOTS BONNET

L'année s'est achevée en beauté par un week-end convivial qui a réuni une cinquantaine de danseurs de divers groupes bretons, de Paris, de Lyon ainsi que nos amis fidèles de Bristol, Guernesey et Jersey.

Une dizaine de jeunes et talentueux musiciens du Paris Band invités pour la première fois à jouer pour le bal ont enthousiasmé les danseurs par leurs reels, jigs et autres strasthspeys endiablés qui nous ont boostés sur la piste de danse.



Le jeune professeur Mathias Ferber, président de la RSCDS Paris Branch, également venu de Paris, a mis tout son talent à notre service. Repas en commun, balade à l'île Renote, restaurant... Un beau programme offert aux invités extérieurs. Tout ceci vous fait envie? Rejoignez-nous ! Un cours débutants vous sera proposé le lundi soir en salle Yves Guégan à 20h15 (malheureusement il faudra patienter jusqu'au lundi 14 novembre). Vous pouvez faire quelques séances pour voir si cette discipline vous plaît. Cela peut paraître un peu confus au début mais très rapidement tout se décante et on devient accro !

Nous organiserons comme l'année précédente un Ceilidh ouvert à tous. Pas besoin de savoir danser, on s'amuse en s'essayant à des danses spécifiques pour ce genre de soirée au son de la musique écossaise.

☎ Contact : contact@scots-bonnet.fr

DANSES BRETONNES

Le cours organisé par l'association des danses bretonnes de Saint-Quay-Perros a repris jeudi 8 septembre 2022 à 20h30 à la salle Yves Guégan. Il a lieu tous les jeudis hors vacances scolaires. Il est animé par Michèle Cafaro. Un démarrage en douceur pour favoriser l'intégration des nouveaux venus. Les danses étudiées feront partie du programme du fest-deiz d'automne organisé par l'association le 27 novembre à salle Yves Guégan. comprendra le groupe Noz'Art et le duo Kerouez. Auparavant nous aurons un autre rendez-vous de danse au grand fest-noz du 16 juillet !



KEN'ADOT

La Ken'Adot est une randonnée solidaire organisée au profit de l'ADOT 22 (Association pour le Don d'Organe et de Tissus Humains), qui a eu lieu en 2012, 2013, 2014, 2017 et 2019. Elle revient cette année pour une 6^{ème} édition le dimanche 14 mai 2023. La balade sera accessible à tous et 2 parcours seront proposés aux marcheurs chevronnés ou occasionnels. Quelle en est l'origine ? À Saint-Quay-Perros, 2011 restera à jamais douloureusement gravée dans la mémoire collective car irrémédiablement associée à Marina Le Flanchec. Décédée à l'âge de 43 ans, après une longue période de lutte contre la maladie, Marina était très investie dans la vie de la commune : elle était conseillère municipale de la majorité depuis 2008 et membre du Centre communal d'action sociale (CCAS). Elle était également l'un des piliers de l'Amicale laïque kénanaise, dont elle avait été la présidente pendant plusieurs années avant de prendre en charge les sections carnaval et art floral. Elle militait également au sein de l'Association pour le don d'organes et de tissus humains (Adot), et avait organisé une conférence sur les dons d'organes. Tout le monde appréciait Marina pour sa disponibilité, sa sincérité, son humanisme, sa vitalité et sa générosité débordante, ici, à Saint-Quay-Perros mais aussi à l'extérieur de notre commune à travers ses engagements humanitaires. En souvenir de Marina, pour poursuivre le combat qu'elle avait engagé, en soutien aux malades, les associations kénanaises se sont unies en 2012 pour créer une journée de mobilisation appelée la Ken'Adot.

Encore une fois, nous faisons appel aux bénévoles pour venir nous rejoindre pour aider à l'organisation de cette balade familiale et solidaire !

☎ Contact : kenadot@laposte.net ou kenadot.pagesperso-orange.fr ou facebook.com/ken.adot

1973-2023, 50 ANS DE STADE KÉNANAIS



Il y a 50 ans, était créé le Stade kénanaise. À l'époque, les vestiaires étaient dans le camion du président Pierre Hamon, et une lessiveuse servait à se débarbouiller...

Depuis, le club évolue toujours en championnat, fort de ses deux équipes, qui seront cette année en D2 pour l'équipe A et en D3 pour l'équipe B.

2023 sera l'occasion de fêter les 50 ans du club, le 3 juin ; une réunion préparatoire aura lieu prochainement.

50 ans séparent ces deux photos :



Photo 1973 : Debout de gauche à droite : F. Philippe, B. Le Naour, Louis Le Goff, Yannick Fournis, René Pen, Calvez
Accroupis de gauche à droite : Jean-Pierre Morvan, André Damany, Alain Desclochez, Alain Heim, Louis Henry, Guy Boudier

Merci à "Ptit Louis" (Louis Henry) pour les archives et les anecdotes

LA BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets, livres, bijoux fantaisie et cadeaux aura lieu le premier week-end de novembre à la salle Yves Guégan :

- Dépôt le vendredi 4 novembre de 9h à 17h30,
- Vente le samedi 5 novembre de 9h à 17h30 et le dimanche 6 de 9h30 à 12h30,
- Reprise des invendus le mardi après-midi 8 novembre.

LA MAIN À LA PÂTE



En attente imminente d'un cuisinier, la Main à la Pâte en veille depuis 2 ans a des chances de se réveiller cette année. En effet, après de nombreuses recherches, nous devons être mis en relation avec des cuisiniers susceptibles de redémarrer l'association.

☎ Contact : Dominique Robard - 02 96 48 84 22
ou domi.robard@aliceadsl.fr

GYM LOISIRS

Les cours de gymnastique et de Pilates ont repris mi-septembre avec quelques nouveautés.

> Cours de gymnastique d'entretien

Le lundi de 19h à 20h avec Stéphanie, notre nouvelle animatrice, et le jeudi de 9h15 à 10h15 avec Patricia comme les années passées.

La cotisation annuelle pour 1 cours par semaine est de 80€ et pour 2 cours 100€.

> Cours de Pilates

Gym douce permettant le développement et le maintien corporel, basée sur l'équilibre, la respiration et la fluidité des mouvements. Les cours ont lieu le mardi avec Peggy de 10h45 à 11h45 et le jeudi avec Stéphanie de 13h15 à 14h15.

La cotisation annuelle pour 1 cours hebdomadaire est de 125€ et pour 1 cours de gym et un cours de Pilates 150€.

Il reste de la place pour les cours de gymnastique et pour le cours de Pilates du jeudi.

☎ Contact : Dominique au 02 96 48 84 22
ou gymloisir.kenanaise@laposte.net

LES JARDINS FAMILIAUX

Jeudi 28 juillet 2022 les jardiniers ont partagé avec leurs compagnes un repas convivial à la salle bleue concocté par Émeraude ID. Nous étions 19 à table. Après ce délicieux repas, un petit concours de boules a eu lieu pour finir ce bel après-midi. Le président, Hervé Abalam, a remercié tous les jardiniers, ainsi que Christian Dagorn adjoint au maire et Hervé Le Bonniec conseiller municipal de leur présence.

Rendez-vous est déjà pris pour le Jeudi 27 Juillet 2023.



La fontaine Sainte-Marguerite

De la naissance à la renaissance d'une fontaine de dévotion.



La Bretagne possède des eaux de ruissellements importantes : cette profusion d'eau alliée à sa dimension culturelle et symbolique, expliquent que fontaines, puits et lavoirs se compteraient à plus de 18 000, souvent rattachés à des édifices religieux. Au XVIII^{ème} siècle, la population trégoroise prospère grâce à la culture du lin (leurs toiles sont réputées les meilleures de Bretagne) et grâce à la fin des taxes levées par les moines. Sont alors construits ou rénovés de nombreux monuments patrimoniaux comme les enclos paroissiaux, fontaines, etc.

Une fontaine de dévotion du XVIII^{ème} siècle

Dès les plans cadastraux napoléoniens datant de 1819, la fontaine Sainte-Marguerite est signalée au lieu-dit «le bourg» à l'impasse du même nom. C'est une fontaine de dévotion, construite au XVIII^{ème}, à «mur-pignon» (partie supérieure triangulaire) construite en «grand appareil» (pierre de taille) de granite sur lequel est orné une «niche à coquille» (renforcement servant à abriter un objet). Elle présente un enclos rectangulaire pourvu d'un accès par échelier (petit muret) à l'avant et comprend un bassin rectangulaire non couvert précédé d'un espace dallé. À gauche, y attenant, le lavoir dallé mesure 5 mètres sur 2.



Les saints, qui sont vénérés aux fontaines de dévotion, sont des personnages historiques hérités du IV^{ème} au X^{ème} siècle. Marguerite d'Antioche, aussi appelée Marine, Marina ou Magali, est une vierge martyre née vers 305 à Antioche de Pisidie, la région des lacs en Turquie.

Convertie au christianisme, elle fait vœu de virginité, repousse les avances du gouverneur romain Olybrius et refuse d'abjurer sa foi. Elle est alors avalée par un dragon, et doit son salut à la croix qui lui sert à transpercer le corps du monstre, qui symbo-

lise le diable et le paganisme. Vainqueur, son martyre se poursuit néanmoins et elle meurt décapitée vers 16 ans. Fêtée le 20 juillet par les catholiques, elle est invoquée comme protectrice des femmes enceintes, pour être sortie indemne du ventre du dragon.

D'un usage quotidien à l'oubli

La carte postale de 1944 ci-contre immortalise ce lieu qui servait quotidiennement pour les besoins en boisson et la lessive. Mais les

temps passent et changent, la modernisation apporte l'eau courante, le lave-linge et le travail des femmes à l'extérieur. La fontaine perd peu à peu son importance vitale. Puis, faute d'entretien, le temps et l'eau faisant leur œuvre, la fontaine se dégrade.

En 1925, dans le registre des conseils municipaux, il est fait mention que «monsieur le maire est autorisé à passer marché de 1200 francs avec Monsieur Roujès, ouvrier-maçon, pour le rehaussement de la fontaine et réfection du lavoir du bourg». L'histoire de la fontaine réapparaît en 1955, moment où la municipalité s'émeut à nouveau du délabrement de la fontaine, désormais à demi-enterrée. Au conseil du 25 juin 1991, madame Cariou «voudrait faire constater l'état actuel de la fontaine Sainte-Marguerite et du lavoir : une pierre est descellée et le lavoir est très sale.»



Statuette en bois

Dans le Vivre à Saint-Quay n°73 de novembre 1996, Roland Geffroy, alors maire et passionné d'histoire, relate qu'un dossier de restauration est monté avec Michel Gouédard, adjoint, et qu'une entreprise spécialisée



Le sculpteur David Puech et Claude-Henri Mattenet, devant la nouvelle statuette

choisie. Les travaux terminent à temps pour permettre la traditionnelle procession du 20 juillet. La renaissance est réalisée dans les règles de l'art sous l'expertise de la DRAC, Direction Régionale des Affaires culturelles, et du Département, qui ont octroyées quelques subventions.

La statuette en bois qui occupait la niche, trop abîmée, est mise à l'abri dans l'église ; la niche reste vide...

L'histoire de l'actuelle statuette

Claude-Henri Mattenet, trégorrois de cœur par une de ses tantes qui habite Perros-Guirec, devient kénéanais le 15 octobre 1997. En se promenant, il passe souvent devant la fontaine Sainte-Marguerite et s'interroge sur ce «vide». C'est pourquoi, en 2008, il décide de monter une association Culture, Musique et Patrimoine (CMP), afin de faire réaliser une nouvelle statuette. Le financement proviendra de l'organisation

de concerts par des groupes locaux et de dons de l'Association pour la Recherche et la Sauvegarde des sites archéologiques du Trégor (ARSSAT) et du Crédit Mutuel. Le sculpteur, David Puech, fils d'amis avec lesquels Claude-Henri avait sympathisé, a déjà travaillé dans la Vallée des Saints à Carnoët et a pris part à de nombreux projets dans le Trégor ; il demandera une somme modique. En 15 jours, il réalise une statuette de 50cm de haut en granit gris de Lanhélin, en prenant en compte les attributs de sainte Marguerite d'Antioche : elle porte dans sa main la croix qui lui permet de ressortir du ventre du dragon, et à ses pieds la tête du dragon. La position assise permet à l'œuvre une accroche solide. Il s'inspire aussi des saintes Marguerite en bois, comme l'originale, qui trône sur le pilier droit de l'église. Avant le pardon, Jean-Michel Geffroy, responsable des services techniques, et Jean-François Orven, adjoint aux travaux, apportent leur aide à la fixation définitive de l'objet d'art.

Le 12 juillet 2011, plus de soixante personnes, sous la présidence de Roland Gelgon, alors adjoint aux associations et remplaçant le maire absent, applaudissent la nouvelle sainte Marguerite enfin révélée. Deux enfants laissent tomber le voile blanc d'inauguration : «Morgane, petite-fille de Nicole Mérel, arrivant tout juste du Québec» et Baptiste Kerroux, élève de 6^{ème} au collège de Lannion qui a rédigé un «petit texte journalistique et poétique sur sa commune, texte qu'il lira» [VSQ 129].

Ces événements consacrent le travail de trois années d'engagement et de partage.



3944. ENVIRONS DE LANNION
SAINT-QUAY, près Perros - La Fontaine de Sainte-Marguerite
(Fontaines à Pèlerinages de Bretagne)

Cat'Breizh, un hôtel pour chats

Anne-Catherine Prat Chapon, que tout le monde appelle Cathy, a créé Cat'Breizh, une pension pour chats, ou plutôt un hôtel, qui assure le bien-être de ces boules de poil qui doivent quitter leurs maîtres pour quelques jours à quelques mois. Rencontre avec Cathy ...



Cathy vient d'une famille de coiffeurs de Lannion qui possédait 4 salons. Pour ses études, elle choisit l'esthétique ; elle travaillera 20 ans comme commerciale (vêtements et cosmétique), dont 13 ans comme gérante de sa propre boutique à Guingamp. Approchant des 40 ans, Cathy est au bord de l'épuisement professionnel, c'est devenu trop difficile de gérer une équipe de salariés. Elle veut changer de vie, et l'idée de la pension spécialisée pour chats lui vient en regardant des émissions sur les animaux ; elle y découvre que ce genre d'établissement se développe fortement.

Pendant un an et demi, Cathy se forme par correspondance à la vente en animalerie et secrétariat vétérinaire, et obtient l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques). Elle étudie le secteur et constate qu'il y a une place pour cette offre différente et ciblée.

Souhaitant s'installer au départ sur un grand terrain en campagne, elle constate vite que c'est très difficile à trouver ; le décès soudain de son mari en juillet 2019 l'oblige à changer ses plans. Elle opte finalement pour la zone artisanale du Croas Hent, en obtenant l'accord d'y habiter



pour "raisons de service". Cathy ouvre son établissement tout neuf en 2020 ; un sol en béton ciré facilitant le nettoyage et l'hygiène, des chambres individuelles, des jardins privés, un jardin commun, une salle de ronronthérapie. En plein confinement, les premières demandes concernent des divorces ou des hospitalisations, mais peu à peu sa clientèle se stabilise. Souvent, les propriétaires ne veulent plus laisser leurs chats seuls, suite à de mauvaises expériences, des chats retrouvés blessés, mal en point ou carrément disparus... Cathy est aux petits soins avec ses pensionnaires, elle leur prodigue des caresses, les brosse, respecte les besoins individuels et les caractères de chaque chat, attend l'heure propice pour les rentrer en fonction de la météo... Chaque soir, le moment qu'elle préfère, elle organise des jeux avec les chats et envoie des photos et des vidéos aux propriétaires, pour leur plus grand plaisir. Elle a même un projet de vidéo-surveillance qui serait consultable sur internet.

Aujourd'hui Cathy a réussi son changement de vie. Même si elle ne gagne pas beaucoup plus qu'un SMIC et qu'elle doit compter sur un complément en faisant dépôt de colis, comme elle le dit, "mieux vaut des remords que des regrets". Investie à 100%, elle adore ce métier même si'il nécessite une présence 24h/24. Il faut dire qu'elle est pleinement heureuse lorsqu'un vieux chat retrouve de la mobilité pendant son séjour ou qu'elle en aide un autre à se sociabiliser...

Sa fille, en classe de 3^{ème}, section équestre à Pomerit-Jaudy, voudrait être photographe animalier. Nul doute que l'exemple de sa mère l'aidera à trouver sa voie !

Aujourd'hui Cathy a réussi son changement de vie.

Mot de la majorité

Bientôt mi-mandat, ou plutôt déjà ! Les années de crise sanitaire n'ont rien entamé de notre détermination et de notre élan. Restons cependant prudents.

Après un été encore haut en couleurs et riche en festivités, une rentrée scolaire réussie, les grands dossiers de ce mandat repartent de plus belle, et toute la majorité s'y attelle.

Davantage d'enfants à l'école cette année. Les projets pédagogiques et les moyens mis en place permettent d'accueillir plus d'enfants dans les meilleures conditions.

La volonté ferme et pro-active de tout mettre en oeuvre pour accueillir de **nouveaux kénanais** porte ses fruits, les permis de construire affluent sur les 2 grands lotissements en cours d'aménagement et d'autres projets immobiliers sont en cours d'étude ou d'instruction : dans le centre-bourg, à Ker Noël, à Saint-Méen...

La maison médicale et l'équipe de médecins s'est renforcée et le bâtiment qui les accueille ne peut plus répondre à leurs besoins pour diverses raisons (place, travaux, problème d'étanchéité...) nous sommes persuadés de trouver la solution qui leur conviendra afin que ce service de santé reste sur notre territoire, au bourg, avec davantage de praticiens et de prestations.

Le dossier de l'aménagement du centre-bourg comprenant la maison kénanaise, sa halle et sa place avance, **l'esquisse proposée est validée** et l'ancienne école va très prochainement leur céder la place.

Le dossier de la **transformation de la RD788** est en bonne voie. L'objectif partagé avec le département, LTC et les communes voisines est bien d'offrir une route utilisable, traversable et accessible par toutes les mobilités en totale sécurité. Nous allons avoir l'occasion d'échanger sur le sujet cet automne lors d'une **réunion publique** organisée en collaboration avec le département.

Tous ces dossiers et projets qui aboutissent sont le travail d'une équipe dynamique qui agit en collectif et sait se faire accompagner lorsque cela est utile par les compétences techniques de LTC ou d'aménageurs motivés.

Tous nos projets d'urbanisme et d'aménagement doivent absolument tenir compte de **l'avenir climatique et de la biodiversité**. Pour la majorité qui me suit, ceci est inscrit dans notre nature intuitive, les événements climatiques récents donnent raison aux scientifiques et renforcent nos convictions, nous n'avons donc aucune raison de ne pas en tenir compte. Espérons qu'il en sera de même pour les instances communautaires, départementales, régionales et étatiques. C'est dans ce contexte que s'inscrivent aussi **les modifications d'usage des services techniques** communaux, cela crée parfois des désagréments, mais c'est toujours au service de l'environnement. L'enherbage total du cimetière historique, le fauchage différent des talus en sont des exemples visibles. Nous sommes désormais labellisés "Zéro-Phyto" et tenons particulièrement à cette appellation et à sa mise en oeuvre.

Les nouvelles contraintes énergétiques vont dans le même sens : être éco-responsable, c'est aussi être économe. Et c'est dans ce contexte que nous œuvrons, certains sujets restent en attente de solution peu coûteuse car il est primordial à nos yeux et ceux de tous les kénanais-es de conserver des **finances saines pour notre commune**.

Enfin, il est grand temps en cette période dite creuse en festivité de s'organiser pour la saison suivante. Si nous voulons faire perdurer les événements festifs et culturels dans notre commune tout au long de l'année, nous avons besoin de bonnes volontés. Le principe n'est pas de s'engager comme dans le bureau d'une association, mais de "donner un coup de main", d'aider à porter un événement et donc de participer au **comité d'animations**. C'est aussi là que le participatif prend tout son sens.

La conjoncture actuelle n'est pas favorable à beaucoup, la municipalité saura faire preuve de solidarité auprès des plus fragiles, ou des plus touchés durant cette période. Cependant, les nouveaux logements, l'aménagement du centre bourg, le dynamisme des associations permettent de rester optimistes, l'avenir de la commune est riche en promesses. Nous nous réjouissons de pouvoir servir au développement collectif de notre commune avec vous toutes et tous.

Le maire, Olivier Houzet, et les conseillers de la majorité

Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénanaises et Kénanais aux heures suivantes, à la mairie :

- ➔ **Olivier HOUZET - Maire**
Mardi matin : 9h > 12h
- ➔ **Marcel LE BOZEC - 2^{ème} adjoint**
chargé des travaux et constructions
Lundi matin : 10h > 12h
- ➔ **Christian DAGORN - 4^{ème} adjoint**
chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries
Vendredi matin : 10h > 11h
- ➔ **Gaëlle URVOAS - 1^{ère} adjointe**
chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal
Mercredi matin : 10h > 11h
- ➔ **Nolwenn BRIAND - 3^{ème} adjointe**
chargée du lien social et du monde associatif
Vendredi matin : 9h30 > 10h30, sur demande de rendez-vous, à domicile ou en mairie

Une permanence est assurée par un élu chaque samedi de 10h à 12h.

OCTOBRE

Lundi 17 octobre

> **Atelier numérique avec LTC**
France-Connect, l'administration en ligne, le courriel - 9h30,
> salle des conseils

Lundi 24 et mardi 25 octobre

> **Atelier municipal des jeunes aventurier·ères** sur le thème de l'automne

NOVEMBRE

Samedi 5 nov. de 9h à 17h30
et Dim 6 nov. de 9h30 à 12h30

> **Bourse aux jouets, livres, bijoux fantaisie et cadeaux**
> salle Yves Guégan



Vendredi 11 novembre

> **Commémoration de l'Armistice de 1918**
11h > monument aux morts



Lundi 14 novembre

> **Atelier numérique avec LTC**
le navigateur - 9h30
> salle des conseils

Samedi 19 novembre

> **Ceilidh (bal écossais)** ouvert à toutes et tous, avec l'association Scots Bonnet,
> salle Yves Guégan



Dimanche 27 nov.

> **Fest-deiz**
de l'association des Danses bretonnes -
14h30 -
6 €
> salle Yves Guégan



DÉCEMBRE

Samedi 3 décembre

> **Repas dansant des aînés**
offert par la commune
> salle Yves Guégan



Lundi 12 décembre

> **Atelier numérique avec LTC**
les achats en ligne - 9h30
> salle des conseils

Du jeudi 15 au dimanche 25 déc.

> **Semaine de la Création**
> salle Yves Guégan



Samedi 17 décembre

> **Ensemble vocal Anouna**
> église de Saint-Quay-Perros - 17h

Lundi 19 et mardi 20 décembre

> **Atelier municipal des jeunes aventurier·ères** sur le thème de l'hiver

JANVIER

Vendredi 6 janvier

> **Goûter des aînés**
offert par la commune
> salle Yves Guégan



Lundi 9 janvier

> **Atelier numérique avec LTC**
les cartes de vœux électroniques - 9h30
> salle des conseils

Vendredi 13 janvier

> **Vœux du maire**
> salle Yves Guégan

À NOTER

dans vos agendas dès à présent !

R(o)ue Libre : 3 juin

Voyage en Coulée Verte : 17 juin

Fest-noz : 15 juillet



MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40 ou 09 63 67 42 07
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr
facebook.com/saintquayperros

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
fermée le mercredi et le vendredi après-midi
samedi : 8h30 à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
> Mercredis semaines paires
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
> Mercredis semaines impaires
Le tri sélectif est indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **ENCOMBRANTS ET FERRAILLES**
Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : collecte.dechets@lannion-tregor.com, à déposer sur la voie publique la veille.
> Prochaine collecte : 20 décembre
- **DÉCHÈTERIES**
Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louanec (02 96 91 06 33)
> Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :
du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h,
et le dimanche de 9h à 12h
- **OBJÈTERIE DE BUHULIEN** (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)
> Horaires d'été du 1^{er} mai au 30 septembre :
du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30,
le dimanche de 9h à 12h

DÉPANNAGE

- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022**
- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez
> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h
du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

APPELS D'URGENCE

- **SAMU : 15**
- **POMPIERS : 18**
- **POLICE/GENDARMERIE : 17**
Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- **URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114**
Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.
- **CENTRE HOSPITALIER** de Lannion : 02 96 05 71 11
- **POLYCLINIQUE DU TRÉGOR** à Lannion : 02 96 46 65 65
- **AGRI'ÉCOUTE** : 09 69 39 29 19
- **CENTRE ANTI-POISONS** à Rennes : 02 99 59 22 22
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **FIL SANTÉ JEUNES** : 0 800 235 236
- **INFOS CORONAVIRUS** : 0 800 130 000
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37 (0,35€ TTC / min)
- **SECOURS EN MER CROSS** : 196
SNSM : 06 75 24 11 99
- **SOS SUICIDE PHÉNIX** : 01 40 44 46 45
- **VIOLENCE FEMME INFO** : 39 19

COLLECTE DON DU SANG

- 9 novembre 2022 de 14h45 à 18h15
- 11 janvier 2023 de 14h45 à 18h15 (à confirmer)
Salle club des navigateurs à Perros-Guirec

GROUPE MÉDICAL "MEDIPLURIEL"

- Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale
- > Standard médical : 02 96 49 10 10
- > Paramédical : 02 96 49 10 00
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi,
et de 8h à 12h le samedi

CABINETS D'INFIRMIERS

- Soins à domicile
> 41 Résidence de Kertanguy : 02 96 23 25 37
- Soins sur place et à domicile
> Centre Médiplurriel - Kertanguy : 02 96 49 10 10

APPEL À BÉNÉVOLES

DANS LE CADRE DE RANDONNÉES POUR
PROMOUVOIR LE DON D'ORGANES ET
DE TISSUS HUMAINS

LE 14/05/2023, SAINT-QUAY-PERROS



Contactez-nous le week-end
et après 18h en semaine



KEN'ADOT

 kenadot@laposte.net

 06 04 53 65 47